

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE LANGUE FRANÇAISE

Mémoire de Master
Spécialité : Sciences du langage

Présenté par : KHERBOUCHE Rima & NECHADI Imene

THÈME

**AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET
REPRÉSENTATION DES LOCUTEURS ALGÉRIENS
VIS-À-VIS DE LA REFORME ORTHOGRAPHIQUE
DU FRANÇAIS**

Soutenu : le Mois de Mai 2018

Devant le jury :

Encadreur : Mme AMMI ABBACI Amal

Président : Mr AMMI Abdelghani

Examineur : Mme MANSOURI Esmâ

Année universitaire : 2017-2018

SUJET

**AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET
REPRÉSENTATION DES LOCUTEURS
ALGÉRIENS VIS-À-VIS DE LA REFORME
ORTHOGRAPHIQUE DU FRANÇAIS**

Présenté par : KHERBOUCHE Rima & NECHADI Imene

2017-2018

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier notre directrice de recherche Madame AMMI ABBACI AMAL, pour son expertise, sa disponibilité, sa compréhension et ses encouragements. Ses nombreuses pistes de réflexion nous ont souvent menées dans des avenues que nous ne pensions pas explorer.

Un grand merci va à nos professeurs de maîtrise pour avoir transmis leur savoir avec passion, pour leur rigueur et leur authenticité

Nos remerciements s'étendent également à nos familles et nos amis qui nous ont épaulé moralement, et à toute personne qui a participé de près ou de loin à l'exécution de ce modeste travail.

De même, nos vifs remerciements aux membres de jury d'avoir accepté de lire, d'évaluer ce travail et de bien vouloir nous accorder quelques instants de leur précieux temps.

RÉSUMÉ

L'orthographe de la langue française a subi plusieurs réformes depuis la première promulgation d'une orthographe officielle, mais elle reste toujours complexe dû à l'absence d'une régularité dans la correspondance entre ses phénomènes et ses graphèmes, aux diverses exceptions à ses maintes règles grammaticales et à la panoplie de ses incohérences. Au cours de ce travail, nous avons dressé un état de présence d'une nouvelle orthographe qui a été proposée il y a vingt-sept ans dans les « les rectifications de l'orthographe française en 1990 », ayant pour origine un rapport du conseil supérieur français, approuvé par l'Académie française et publié dans les documents administratifs du journal officiel de la république française. L'objectif majeur est de dresser un bilan de la situation de ces rectifications en Algérie, un terrain francophone où le français ne figure pas comme langue première. Cette étude revint sur quelques jalons historiques, révélant les raisons de vouloir apporter des changements sur l'orthographe de la langue française tout en abordant son aménagement. Nous avons mis l'accent sur les attitudes et les représentations des Algériens vis-à-vis des rectifications de l'orthographe entre ceux conservateurs et réformateurs, s'ils sont au courant par rapport aux changements et s'ils intègrent ces révisions dans leurs usages orthographiques.

Mots clés :

Réforme de l'orthographe, aménagement, planification et politique, représentations et attitudes langagières, rectifications, pratiques langagières.

ABSTRACT

The spelling of the French language has experienced several reforms since the first promulgation of an official spelling, but it is still complex due to the absence of a regularity in the correspondence between its singularities and its graphemes, with the various exceptions to its many grammatical rules and the panoply of its inconsistencies. In the course of this work, we drew up a state of presence of a new orthography that was proposed twenty-seven years ago in the "rectifications of the French spelling in 1990", originating from a report of the superior French council, approved by the French Academy and published in the administrative documents of the official journal of the French Republic. The main objective is to take typical situations of these rectifications in Algeria, a French-speaking field where French is not the first language. This study revisited some historical marks, revealing the reasons for wanting to make changes to the spelling of the French language while addressing its development. We have focused on the attitudes and representations of Algerians towards correcting the spelling between conservative and reformist, if they are aware of the changes and if they incorporate these revisions into their orthographic uses.

Keywords :

Spelling reform, preparation, planning and policy, language representations and attitudes, rectifications, language practices.

ملخص

خضعت تهجئة اللغة الفرنسية لعدة إصلاحات منذ الإعلان الأول عن التهجئة الرسمية، لكنه لا يزال معقدًا بسبب عدم وجود انتظام في انسجام بين ظواهره ورسوماته، مع استثناءاته المختلفة العديد من القواعد النحوية ومجموعة من التناقضات. في سياق هذا العمل، قمنا باستظهار حالة من التهجئة الجديدة التي تم اقتراحها قبل سبعة وعشرين عاما في "تصحيح التهجئة الفرنسية في عام 1990"، والتي نشأت من تقرير المجلس الفرنسي الأعلى، ووافقت عليها الأكاديمية الفرنسية ونشرت في الوثائق الإدارية للجمعية الرسمية للجمهورية الفرنسية. الهدف الرئيسي هو أخذ المواقف النموذجية لهذه التصحيحات في الجزائر، والتي فيها الفرنسية ليست اللغة الأولى. قامت هذه الدراسة بمراجعة بعض المعالم والتغيرات التاريخية التي اثرت على تغير التهجئة، وكشفت عن أسباب الرغبة في إجراء تغييرات في تهجئة اللغة الفرنسية أثناء تناول تطورها. لقد ركزنا على مواقف الجزائريين وتمثيلهم تجاه تصحيح التهجئة بين المحافظين والإصلاحيين، إذا كانوا مدركين للتغييرات وإذا ما أدرجت هذه التنقيحات في التهجئة.

كلمات البحث:

الإصلاح الإملائي، الإعداد، التخطيط والسياسة، تمثيلات اللغة والاتجاهات، التصحيحات، الممارسات اللغوية.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Après l'indépendance de l'Algérie, le français est relégué au rang de langue étrangère. Malgré cela, cette langue conserve un large emprunt dans la vie sociale, culturelle et économique du pays. Bien plus, il connaît depuis quelques années (depuis 1999 avec le président BOUTEFLIKA au pouvoir) un développement et une expansion dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige.

En effet, bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne. LECLERC affirmait que le français est parlé « *par presque environ la moitié de tous les Algériens en tant que langue seconde* » (LECLERC.J, 2007).

Il a été remarqué que la langue la plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien demeure le français. Plusieurs chercheurs parmi lesquels (DOURARI & TALEB IBRAHIMI) s'accordent sur le fait que le français en Algérie joue un rôle très important, et cela dans de nombreux domaines de l'économie, de l'éducation et de la vie sociale.

Nous allons au cours de ce travail dresser un état de présence d'une nouvelle orthographe imposée il y a vingt-sept ans dans « les rectifications de l'orthographe française en 1990 » qui ont pour origine un rapport du conseil supérieur français de la langue française, approuvée par l'Académie française et publiée dans les documents administratifs du journal officiel de la République Française du 6 décembre 1990.

L'écriture et la nécessité de bien écrire sont deux réalités différentes. La première, apparue il y a 5000 ans, est une invention révolutionnaire qui a grandement facilité la vie de l'homme et lui a permis de garder des traces de toute réalité concrète ou abstraite que sa simple mémoire ne pouvait plus emmagasiner. La nécessité d'écrire correctement quant à elle, ne date pas d'aussi longtemps et n'a pas toujours allégé le travail de l'homme en matière d'écriture du moins de ce qui concerne l'écriture de la langue française. Ceci dit, on doit la considérer comme une « *convention nécessaire pour la communication écrite* » (GREVISSE et GOOSSE, 2008 : 80).

En fait, l'orthographe, bien qu'utile à l'uniformisation et à l'unification d'un système écrit, est déjà au départ « *une forme complexifiée de l'écriture* » tel que l'a qualifié (FAYOL et JAFFRE, 2008 : 38).

En ce qui concerne l'orthographe française, « simplification » n'a pas été le mot d'ordre et comme le réitère CHEVREL en 2008, cette orthographe a toujours été loin de l'idéale correspondance entre un son et une lettre. En fait, jusqu'au XII^e siècle, presque toutes les lettres écrites étaient prononcées. Toutefois, une série d'événements subséquents a créé la complexité orthographique dont nous héritons encore aujourd'hui.

Tout d'abord, le fait que l'alphabet latin soit lacunaire à cette époque pour la transcription de certains sons de la langue d'oïl, de plus, les scribes, qui avaient pour tâche de transcrire la langue d'oïl, ont été incapables de suivre l'évolution fulgurante de la langue parlée et ont donc conservé des lettres historiques, lettres correspondant à des sons déjà disparus.

Or, jusque-là, ces particularités graphiques étaient plus ou moins dramatiques puisque « [...] l'écriture n'est pas fixée de façon rigoureuse : l'orthographe d'un mot variait d'un auteur à l'autre, d'un manuscrit à l'autre [...] d'un paragraphe à l'autre. »(St-ONGE, 2013).

Puis, vers le Moyen-âge, les clercs et les savants, instruits en latin et jugeant le français comme lacunaire sur le plan lexicale, ont décidé de l'enrichir, entre autres en ajoutant à la graphie de certains mots des lettres étymologiques souvent muettes pour rappeler leur origine, et en créant une graphie différente pour les homophones, qui jusque-là s'écrivaient de la même façon. C'est à ce moment que le français oral, et le français écrit, de plus en plus latinisé, se sont éloignés.

Or, encore une fois, cette latinisation n'était pas trop inquiétante puisque les façons d'écrire variaient énormément, étant donné l'absence de normes bien établies et d'ouvrages de références.

C'est grâce à l'invention de l'imprimerie au XVI^e siècle, avec Joannes Gutenberg, que les mots ont commencé à avoir une orthographe fixe. Et à ce moment-là qu'a débuté l'éternel débat, encore enflammé de nos jours, entre les progressistes et les conservateurs ; il y avait consensus sur le fait que l'écriture devrait être uniformisée.

En effet, suite à la décision de FRANCOIS LERQUI, a reconnu le français comme langue officielle de l'administration et de la justice à travers l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), ou les imprimeurs du roi ont préféré l'orthographe non simplifiée. Qui plus est, l'Académie française a choisi d'indiquer dans son premier dictionnaire du Bon Usage, 1664, la forme des mots la plus compliquée : la forme savante, étymologique. « *Même si, à cette époque, plusieurs manières d'écrire étaient encore admises et que les gens de la haute société se souciaient peu de l'orthographe.* »(GREVISSE et GOOSSE, 2008). C'est cette façon d'écrire les mots qui a fini par devenir l'orthographe officielle.

Malgré toutes ces complications apportées à l'orthographe française, il n'en demeure pas moins que certaines tentatives de simplifications ont été effectuées. Partant des imprimeurs de la Renaissance qui ont tenté de remplacer les consonnes muettes par des signes utiles tels que l'accent aigu, le tréma ou la cédille. Un peu plus tard, XVII^e siècle, les intentions de simplifier la langue du poète attiré de la cour « François MALHERBE ». C'est l'Académie qui, à cette fois, en a décidé autrement, devenant la référence avec la publication de la troisième édition du Dictionnaire. Jusqu'aux dernières rectifications de 1990 qui font encore aujourd'hui couler beaucoup d'encre.

L'orthographe de l'Académie a acquis un nouveau statut puisque sa maîtrise est devenue indispensable.

Dans la présente étude, nous tenterons de dresser un bilan de la situation de ces rectifications en Algérie qui se présente comme un terrain francophone où le français ne figure pas comme langue première, tout en répondant à notre question centrale ; pourquoi réformer l'orthographe française ?

Ainsi aux questionnements suivants :

- Est-ce que les Algériens sont à jour par rapport à la révision voir rectification de la langue française ?
- Quelles sont les représentations/attitudes des Algériens vis-à-vis de l'orthographe réformée ?
- La réforme est-elle appliquée ou reste encore confrontée aux résistances ?
- Qu'en pensent les algériens de la féminisation des noms des métiers ?

Notre choix a été effectué par rapport à l'actualité du sujet qui présente un vaste domaine d'investigation sociolinguistique, nous voulons voir s'il y a une certaine dynamique de réforme orthographique dans les usages orthographiques Algériens. Après des recherches effectuées, nous avons su que c'est une thématique qui reste quasiment inexplorée sur le terrain Algérien. Notre étude sera une suite à un travail que nous avons déjà élaboré précédemment qui nous a vraiment passionnés et nous a donné l'envie de creuser plus.

L'objectif majeur que nous voulons atteindre à travers cette étude est de montrer l'état actuel de la réforme orthographique en Algérie. Puis, nous allons mettre l'accent sur les différents facteurs qui ont poussé aux rectifications orthographiques.

Ensuite, nous tenterons de vérifier si les usagers Algériens appliquent la nouvelle orthographe et s'ils sont actifs sur le processus de la féminisation des noms de métiers. Finalement, cette modeste recherche a comme dernier objectif de décrire et de comprendre ce phénomène dans une sphère francophone (Algérie) où le français ne figure pas comme première langue.

Suite à nos questions de recherche, nous avons abouti aux hypothèses suivantes :

- ✚ Le français réformé et simplifié sera plus et mieux parlé dans le monde.
- ✚ Nous supposons que cette réforme serait toujours confrontée aux résistances.
- ✚ L'orthographe est un fait social qui dépasse largement les seuls aspects linguistiques relevant d'un consensus social.
- ✚ Pour que l'aménagement linguistique soit efficace, nous pensons qu'il devrait se baser préalablement sur les enquêtes portant sur les représentations des locuteurs vis-à-vis de la réforme de l'orthographe.

Après avoir dressé quelques jalons historiques, nous allons révéler les raisons de vouloir réformer et apporter des modifications sur la langue française. Puis, nous allons aborder l'aménagement de la langue française et les réformes qui ont été recommandées.

En second lieu, nous essayerons de cerner les attitudes et les représentations des Algériens vis-à-vis de la rectification de l'orthographe, s'ils sont au courant par rapport aux changements et s'ils intègrent ces révisions orthographiques dans leurs usages orthographiques.

Nous mettons l'accent sur les circonstances de la nouvelle orthographe et la raison pour laquelle cette question de nouvelle orthographe reste depuis vingt-sept ans toujours posée enflammant jusqu'aujourd'hui des débats entre ceux qui sont conservateurs et ceux qui sont réformateurs.

Ensuite, la connaissance, les opinions et les pratiques des Algériens « enseignants, étudiants futures enseignants et journaliste » À l'égard de l'application de ces rectifications faisant le noyau de notre étude.

Dans le cadre théorique, la notion de l'orthographe est définie, la politique linguistique, l'aménagement et la planification de la langue française. Présentant ainsi quelques réformes à travers l'histoire du français, plusieurs arguments en faveurs ou en défaveur des rectifications seront donnés.

Dans le chapitre méthodologique, nous allons indiquer notre méthodologie envisagée, puis nous décrirons notre corpus et nous déterminerons notre échantillon pour approfondir notre recherche. Le questionnaire élaboré va être décrit et justifié pour pouvoir ensuite répondre aux questionnements du départ.

Le dernier chapitre, quant à lui, fait état des résultats recueillis de notre étude et de l'interprétation que nous en faisons en regard d'autres études effectuées autour de ce sujet.

Enfin, la conclusion, comprenant une synthèse de notre recherche menée, un rappel de ses limites et proposant voire ouvrant à de quelques pistes de futures recherches.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE

TERMINOLOGIE ET AMÉNAGEMENT DE

LA LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE 1 CADRE THÉORIQUE

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder l'historique de la langue française. Puisque notre étude porte sur la réforme de l'orthographe française, il est primordial d'évoquer la notion d'orthographe en la définissant et en élaborant son aménagement. Après, nous parlerons des principales rectifications à travers l'histoire pour ensuite arriver aux aménagements orthographiques de 1990. Ainsi, nous dresserons la liste de toutes les modifications qui ont touché les graphies de la langue française. Finalement, les raisons de promouvoir cette nouvelle orthographe seraient développées à la fin de ce chapitre.

I. HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'histoire de la langue française, son origine et sa naissance nous exige d'opérer un petit retour en arrière jusqu'au siècle des lumières. Au XVIII^e siècle en effet, l'étude de la langue sacrée de l'Inde, le sanscrit, permet aux linguistes de mettre au jour des ressemblances troublantes entre cette langue très ancienne, contemporaine du latin et du grec, et les langues européennes.

Dès 1787, l'Anglais WILLIAM Jones affirme que ces ressemblances ne peuvent pas être du hasard ni le résultat de contacts entre les populations. Il l'en déduit que le sanscrit, le latin, le grec, mais aussi les langues celtiques et germaniques, sont des sœurs ou plutôt des cousines ayant un ancêtre commun. Ce dernier, qui a donné naissance aux langues Indo-Européennes. Bien qu'il n'y avait aucune trace de cette langue « mère », les intuitions des premiers linguistes ont été amplement confirmées, au siècle suivant, par une nouvelle science alors en essor : la grammaire comparée.

En effet, l'histoire est trop longue, mais nous prenons le temps d'évoquer l'héritage des ancêtres gaulois et germaniques. Nous observons aussi la façon et la manière dont le latin parlé évolua peu à peu pour donner naissance à une langue nouvelle et autonome ; Le français.

Les manuels du XIX^e siècle, pour des raisons idéologiques et politiques se plaisaient à faire des français, les descendants directs des gaulois. Certes, le lexique français garde, mais de rares traces de la langue gauloise « *environ 150 mots d'usage courant* » (LAURENCE Hélix, 2011: 05). Ils ont aussi influencé la prononciation du latin vulgaire.

Mais, la langue française est surtout la langue fille de ce latin parlé qui, ensuite, s'écarte progressivement du latin et donne lieu à toute une série de langues nouvelles.

Les langues romanes ; il est difficile de dater avec précision la naissance de ces langues, et singulièrement celle du français. Nous savons seulement que, dès le début du IX^e siècle, des

documents écrits mentionnent la nécessité de traduire en langue romane une langue latine que peu de gens comprennent encore.

Par ailleurs, nous avons cette copie des Serments de Strasbourg qui furent prononcés en 842. Ce document exceptionnel marque l'alliance de Charles Le Chauve et de Louis Le Germanique, deux des petits fils de Charlemagne, contre leur frère aîné Lothaire, il annonce, déjà, le partage de l'empire Carolingien en 843, lors du traité de Verdun. Il est aussi le point de départ d'une langue nouvelle promise à un grand avenir ; Le français.

Le français affirme son autorité après la révolution

Du IXe au XVIIe siècle, le français fut en concurrence avec un autre latin pratiqué par érudits, le latin médiéval, qui était resté beaucoup proche du latin classique et cicéronien.

Le français médiéval, morcelé en dialectes et dépourvu de grammaire, a eu du mal à s'imposer face à l'unité, à la rigueur et à l'universalité du latin. Dès le moyen-âge pourtant, le soutien de la noblesse a ouvert au français les portes de la littérature ; la chanson de geste, la poésie courtoise et le roman, tous rédigés en langue vernaculaire, ont donné à la langue française ses premières « lettres de noblesse ». Peu à peu, le français a pu accéder à l'histoire, à la science et à la théologie, il est aussi devenu, par l'édit de Villers-Cotterêts (1539), la langue officielle de l'administration et du droit, franchissant alors un cap essentiel.

Après la renaissance, le français a continué sa route : il s'est imposé dans la philosophie et l'enseignement, devenant à son tour un objet d'étude et de réflexion linguistique.

Le latin, en revanche, est en voie de disparition rapide. Et l'Anglais, pour des raisons essentiellement culturelles, économiques et politiques apparaît comme le nouveau rival de la langue française.

II. L'ORTHOGRAPHE

L'orthographe est la manière de bien écrire, un ensemble de règles, une manière d'écrire un mot qui est considéré comme la seule concrète.

L'orthographe est un code et une norme, permettant tant à la fois la diffusion de l'écrit que la reconnaissance des mots, « *un ensemble de signes linguistiques* » (CATACH, 1978 : 54). L'orthographe est aussi une institution sociale, une mesure dans laquelle on juge et on classe des individus. L'orthographe fait ainsi un objet de représentation.

Avant de parler ou même de questionner les gens sur leurs connaissances, leurs opinions et leurs attitudes vis-à-vis de la nouvelle orthographe, il est primordial de définir ce qu'est l'orthographe. Dans le Larousse de la langue française, elle est définie comme étant un « *ensemble de règles et d'usages définis comme norme pour écrire les mots d'une langue donnée* ».

(GREVISSE et GOOSSE, 2008 : 80) ajoutent qu'elle est « [...] *l'ensemble des fonctions que les scripteurs donnent aux lettres et aux signes écrits* ».

Par ailleurs, il est important de mentionner les deux types d'orthographe : l'orthographe lexicale, appelée aussi orthographe d'usage, elle concerne la graphie usuelle des mots. (BENTOLILA, 2010 : 147) définit l'orthographe lexicale comme étant « *celle qui régit le choix et la combinaison des lettres qui permettent à chaque mot d'être distingué de tous les autres* ».

L'orthographe grammaticale, dite aussi orthographe d'accord ou orthographe de règles, concerne la graphie de ces mots selon les fonctions qu'ils remplissent dans la phrase, soit les marques d'accord ou marques morphosyntaxiques. BENTOLILA(2010) la définit encore comme étant celle qui régit « *la clarté de la mise en mots de notre pensée à l'intention de l'autre, de la logique de nos propositions pour un lecteur* ».

Or, ces deux types d'orthographe ont évolué avec l'histoire, ayant changé avec les différentes réformes qui lui ont été appliquées. Toutes deux sont en partie touchées par les rectifications de 1990.

III. POLITIQUE LINGUISTIQUE

« *Nous appellerons politique linguistique un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage et l'acte en quelque sorte* » (Louis-Jean CALVET, 2009 : 110) la socioling, Paris, PUF (6^{ème} ed).

La notion de politique linguistique appliquée ou générale à l'action d'un état, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet état en matière de langue (s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique, ou parfois même ouvertement conflictuelle. Deux éléments sont à retenir ; la décision et l'exécution.

Une politique linguistique est en effet une intervention de type normatif (codification des fonctionnements grammaticaux, lexicaux, phonétiques, orthographiques...). Elle vise à déterminer

l'organisation globale de la vie sociale et donc à la manière dont la société définit son avenir au moyen des institutions politiques dont elle dispose. La manière dont on conçoit et réalise l'aménagement linguistique dépend directement de la conception que l'on se fait de la langue. Elle met en cause deux fonctions de la langue ; la fonction de la communication et la fonction d'intégration sociale (la plus politiquement délicate), la plus dangereuse à manipuler.

C'est une branche de la sociolinguistique qui s'occupe des rapports entre langues, sociétés et institutions. Elle s'articule en deux volets : d'une part la théorie, d'autre part les interventions directes et explicites sur les langues et les outils juridiques qui en régissent les usages institutionnels et sociétaux.

Elle vise à modifier le statut des langues propres à une communauté ou à une aire spécifique, dans le but de renforcer ou protéger l'usage et la présence sociale de langues menacées, de maintenir le statut de la langue en cas d'insolence linguistique ou même, à des moments ou endroits particuliers, de limiter voire interdire l'usage de langues considérées comme inacceptable par le pouvoir constitué. Cette notion est prise en charge tout d'abord par les linguistes, ensuite les politiques, les élus locaux, l'école et d'autres institutions territoriales.

En effet, c'est au linguiste québécois Jean Claude Corbeil que l'on doit l'expression aménagement linguistique. Selon ce linguiste, l'aménagement linguistique est distingué de planification linguistique qui véhicule en français le sens d'intervention étatique et de dirigisme.

V. AMENAGEMENT LINGUISTIQUE VS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La distinction entre « l'aménagement linguistique » et « la politique linguistique » n'est pas de pure forme.

« L'aménagement linguistique », « la politique linguistique », ces deux termes n'étant pas des synonymes, c'est une tendance forte à converger vers une conceptualisation que distingue la politique voire les englobes dans l'aménagement pour CALVET :

« La politique linguistique est la détermination des grands choix en matière de relation langue, société et sa mise en pratique est la planification » (CALVET, 1993 : 111-112)

La même distinction chez (BOYER, 1996: 24), explique l'utilité de développement d'avantage. Cette distinction fait appel à des phénomènes sociolinguistiques très actifs qui peuvent être la conséquence indirecte ou détournée d'autres sphères sociopolitiques (économie, éducation, etc.).

La linguistique et l'action linguistique peuvent dépendre et provenir de politiques non linguistiques (économiques, éducatives, juridiques, etc.) qui affirme ROBILLARD : « *pour certains auteurs, politique linguistique est synonyme d'aménagement linguistique* » (ROBILLARD, 1997: 229)

Pour les linguistes, toute politique qui encourage la coexistence linguistique ne peut que promouvoir un esprit de compréhension et de tolérance.

Alors que l'aménagement recouvre un effort « *à moyen et long terme pour mieux tirer profit d'une ressource, là où les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation* » (CORBEIL, Maurais, 1980).

L'aménagement linguistique peut porter sur l'un des deux aspects ou sur les deux à la fois : le code (la langue) ou le statut de la langue (son rôle social). Lorsqu'il s'agit sur le code, on intervient sur la langue elle-même : par exemple sur l'alphabet, le vocabulaire, la prononciation et la grammaire par la création de commissions de terminologie.

Lorsqu'il s'agit du statut, on met l'accent sur le rôle des langues dans la société ou sur le rapport de puissance, de pression et d'attraction entre des langues différentes.

Les réformes à travers l'histoire

Les tentatives de l'auteur de la première grande grammaire du français (1550), Louis MEIGRET de simplifier l'orthographe française en favorisant une orthographe phonétique, ne purent réussir face aux polémiques soulevées par des opposants. Une fois imposé le principe d'une graphie censément étymologique, l'orthographe française n'a jamais cessé d'évoluer, suivant le principe que l'usage détermine la règle. On peut citer de nombreux exemples de réformes :

- En 1718, avec la 2^e édition du *Dictionnaire* de l'Académie française, les lettres J et V sont adoptées et différenciées du I et du U.
- En 1740, avec la 3^e édition du *Dictionnaire* de l'Académie française, un tiers des mots changent d'orthographe et les accents apparaissent (par exemple, « throne, escrire, fiebvre » deviennent « trône, écrire, fièvre, etc. »).
- Au début du XIX^e siècle, l'orthographe se fixe et, contrairement aux autres pays romains, c'est le courant étymologiste qui prévaut et non pas phonétique. Dans son célèbre ouvrage *Des Tropes* (1730) le "grammairien des lumières" Du Marsais préconise et applique une orthographe systématiquement simplifiée (aplication, aujourd'hui, un éfet, doner, rapèle, come, raport, les homes etc.); en dépit de l'autorité de l'auteur qui rédigea tous les articles de grammaire et de linguistique de l'Encyclopédie jusqu'à son décès en 1757, cette tentative restera sans lendemain.
- De nombreuses modifications interviennent dans la première moitié du XIX^e siècle (des formes archaïques telles que *j'avois* s'alignent sur les plus courantes en *-ais*, d'où « j'avais »).

- Réforme de l'orthographe française de 1835 avec la 6^e édition du *Dictionnaire* de l'Académie française : on écrit désormais le *t* au pluriel dans les mots du type *enfants* et dans la conjugaison *oi* passe à *ai* (*étoit* devient *était*).
- Réforme de l'orthographe française de 1878 avec la 7^e édition du *Dictionnaire* de l'Académie française : on remplace certains *ë* par des *e* accentués comme dans *poète*
- au début du XX^e siècle, le trait d'union remplace l'apostrophe dans *grand-mère*, *grand-messe*, etc.
- L'arrêté du 26 février 1901 (arrêté Leygues) propose de tolérer des orthographe multiples pour les concours et dictées officiels en France, mais il n'a jamais été appliqué.
- En 1977 est publié l'arrêté Haby, version « rajeunie » de l'arrêté de 1901, qui propose également des tolérances dans les dictées et concours officiels en France (cf. Tréma en français).
- Des documents officiels sur la féminisation des noms de métiers sont publiés en 1979 au Québec, 1986 et 1999 en France, 1993 en Belgique francophone. La féminisation est un phénomène qui touche la langue mais aussi, dans certains cas, l'orthographe : par exemple, le féminin de *professeur* peut s'écrire *professeur* (forme dite épïcène) ou *professeure* (forme rejetée par l'Académie française), selon les recommandations effectuées dans plusieurs pays (voir l'article sur la féminisation des noms de métiers pour plus de précisions).

VI. LES AMENAGEMENTS ORTHOGRAPHIQUES DE 1990

Le premier ministre Michel ROCARD en juin 1989, fonde le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), avec des ressortissants français, québécois, belges, suisses et marocains. Le CSLF est mandaté pour dresser un rapport « d'aménagements orthographiques » pour tenter de mettre fin à un certain nombre « d'anomalies et d'absurdités ». Le rapport final contient, après discussion avec l'Académie française, 400 propositions. Il a reçu l'avis favorable de l'Académie française (à l'unanimité), du Conseil supérieur de la langue française du Québec et de Belgique. En France, il a été publié dans les documents administratifs du Journal Officiel de la République française, n° 100 du 6 décembre 1990 (JODA n° 100/90).

VI.1. SITUATION ACTUELLE

a) Les derniers textes officiels

Jusqu'à il y a peu, les règles nouvelles cohabitaient avec les anciennes et le rapport lui-même précise que « ces propositions sont destinées à être enseignées aux enfants –les graphies rectifiées devenant la règle, les anciennes demeurant naturellement tolérées ; elles sont recommandées aux adultes, et en particulier à tous ceux qui pratiquent avec autorité, avec éclat, la langue écrite, la codifient et la commentent ».

Depuis juin 2008, la nouvelle orthographe est devenue la référence dans l'Education nationale. Ainsi la page 2 du Bulletin Officiel hors série n°3 (19 juin 2008) pose comme principe que « L'orthographe révisée est la référence ». De même, pour l'enseignement au

Collège, on trouve le passage suivant à la page 2 (section « Orthographe ») du Bulletin Officiel spécial n° 6, 2008 (28 août, avec l'accent circonflexe):

« Pour l'enseignement de la langue française, le professeur tient compte des rectifications de l'orthographe proposées par le Rapport du Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l'Académie française (JO du 6 décembre 1990) ».

b) Les dictionnaires

Au fil du temps, la plupart des dictionnaires ont adopté les rectifications de l'orthographe.

Par exemple :

- Le Dictionnaire de l'Académie française, Le Littré (Nouveau Littré et Petit Littré), les Dictionnaires Hachette (Hachette scolaire, Hachette Collège, Dictionnaire de poche...) et quelques autres utilisent toutes les graphies rectifiées, en vedette ou en variantes.

- Le Nouveau Petit Robert 2010 atteste 61% des graphies rectifiées (refonte partielle en 2009).

- Dictionnaires Larousse : seulement 39% des graphies rectifiées dans Le Petit Larousse 2010 qui donne toutefois 11 pages d'information sur le sujet. En outre, le Larousse Junior et le Larousse des noms communs ont intégré en 2008 des remarques orthographiques pour chaque mot rectifié pour répondre aux nouveaux programmes scolaires. Enfin, pour son édition 2012, le Petit Larousse Illustré intègre l'orthographe rectifiée.

c) Les correcteurs orthographiques

Les dictionnaires des principaux correcteurs informatiques reconnaissent la nouvelle orthographe et permettent donc de l'appliquer, sauf erreurs ou omissions... qui sont nombreuses !

VI.2. LES PRINCIPALES RECTIFICATIONS ET MODIFICATIONS

1) L'accent circonflexe

L'accent circonflexe disparaît sur le « i » et le « u ».

On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif, et dans cinq cas d'ambiguïté.

Ancienne orthographe

Coût
Entraîner, nous entraînons
Paraître, il paraît

Nouvelle orthographe

Cout
entraîner, nous entraînons
paraître, il paraît

Observation

- Les mots où le circonflexe est conservé parce qu'il apporte une distinction de sens utile sont : les adjectifs masculins singuliers dû, mûr et sûr, jeûne(s) et les formes de croire qui, sans accent, se confondraient avec celles de croire (je crois, tu crois, etc.).
- Sur i et u, l'accent circonflexe ne joue aucun rôle phonétique ; il est l'une des principales causes d'erreurs et son emploi, aléatoire, ne peut être justifié par l'étymologie

Liste non exhaustive : abime(r), accroître, aîné, aout, boîte, buche/bucheron, brûler/brûlure, chaîne (et dérivés), comparaître, connaître/méconnaître, couter (et dérivés), croire (et dérivés), croute/crouton, crument, diner, entraîner, fraîche (et dérivés), gout, huitre, île (et dérivés), indument, maître (et dérivés), murir, naître, paraître (et dérivés), pique/surpique, s'il vous plaît, sure/sûreté/sûrement, traîne (et dérivés: traîneau...), traître (et dérivés)...

2) Le tréma

Le tréma est déplacé sur la lettre u prononcée dans les suites -güe- et -güi-, et est ajouté dans quelques mots.

Ancienne orthographe

Aigüe, ambiguë
Ambiguïté
Arguer

Nouvelle orthographe

aigüe, ambiguë
Ambigüité
Argüer

Observation

- Les mots dans lesquels est ajouté un tréma sont : argüer (j'argüe, nous argüons, etc.), gageüre, mangeüre, rongeüre, vergeüre.
- Le déplacement du tréma évite des difficultés de lecture ; son ajout empêche des prononciations jugées fautives.

3) L'accent grave ou aigu sur le (e)

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de céder, et dans les formes du type puissè-je.

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
Evénement	Evènement
Réglementaire	Règlementaire
Je céderai	je cèderai
Ils régleraient	ils règleraient

Observation

- Devant une syllabe muette, on écrit donc toujours è, sauf dans les préfixes dé- et pré-, les é-initiaux ainsi que médecin et médecine.
- La règle de base est généralisée : évènement ressemble désormais à avènement règlementaire s'écrit comme règlement.

4) Simplification des consonnes doubles

- **Les verbes en -eler et -eter** et leurs dérivés en **-ement** s'écrivent, quand c'est nécessaire, avec un accent grave et une consonne simple, comme *geler* / je *gèle* ou *acheter* / j'*achète* (Ex: on nivèle, il ruissèlera, le ruissèlement, il cliquète)

Sauf pour les verbes très fréquents : appeler et jeter (ils appellent, vous appellerez ; tu jettes, il jetterait)

Les verbes en -eler ou -eter se conjuguent sur le modèle de peler ou de acheter. Les dérivés en -ement suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle appeler, jeter et leurs composés (y compris interpeler).

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
J'amoncelle	j'amoncèle
Amoncellement	Amoncèlement
Tu époussetteras	tu époussèteras

Avec cette nouvelle règle, il n'y a plus lieu de mémoriser de longues listes de verbes, dont la conjugaison variait parfois même d'un dictionnaire à l'autre.

Liste non exhaustive : cacheter, amonceler, bosseler/débosseler, canneler, carreler, cliqueter, craqueler/craquèlement, décacheter, déchiqueter, denteler (*mais* dentelle), dételer, écheveler, empaqueter, ensorceler (et dérivés), épeler (*mais* épellation), étinceler, feuilleter, ficeler/déficeler,

fureter, grommeler, haleter, hoqueter, lacérer, marteler/martèlement, morceler, museler, niveler/déniveler/nivèlement, renouveler, ressemeler, ruisseler, voleter...

- **Consonne simple après « e » muet** (ex : prunel^{ier} / prunelle, dentel^{ière} / dentelle comme chandel^{ier} / chandelle, nous interpel^{ons} / j'interpelle). S'il y a deux prononciations possibles, les deux orthographe^s coexistent (lunet^{ier} / lunett^{ier}...).
- **On écrit avec une consonne simple les mots en -ole** et leurs dérivés (*girole*, *corole*....)
Sauf *colle*, *folle* et *molle* et leurs composés (encoller, mollement...)

Liste non exhaustive : barcarole, fumerole, guibole, mariole, rousserole...

- **Pour les verbes* en -oter / -otter** et leurs composés, on respecte :
 - le **suffixe** diminutif -oter (*mangeoter*)
 - la **base de départ** (*grelot* / *greloter*, *ballot* / *balloter* / *flotte* / *flotter*)

Liste non exhaustive :

- bouloter, cachoterie, cocoter (ce mot n'ayant pas de rapport établi avec cocotte), fayoter/fayotage, friser, gnognote, parler/parlote,
- *mais* ballotage, calotter/décalotter, décrotter, carotter, garroter/garrot, menotter...

Noter : un enfant *culoté* a du *culot*, un enfant *bien culotté* porte une *jolie culotte*

* Il ne s'agit que des verbes et leurs composés, et non des féminins d'adjectifs en «-ot »

5) Mots étrangers

Règle générale : Quelle que soit leur origine, les mots étrangers se coulent le plus possible dans l'orthographe française et, lorsque deux orthographe^s coexistent, on choisit la plus francisée (*cacahouète*, *dorade*, *iglou*, *squatteur*, *supporteur* ...). Ainsi :

- **On ajoute un accent à chaque fois que nécessaire** :
 - accent aigu (*diésel*, *artéfact*, *pizzéria*, *véto*, *vadémécum*)
 - accent grave (*à capella*, *à priori*, *à minima*, *faciès*, *condottière*)
- **Les pluriels suivent les règles françaises habituelles** (un/des stimulus un/des *minimums*)
Sauf quand ils ont valeur de citation : dans ce cas, il est recommandé de les écrire en italique (éventuellement avec une majuscule). Ex: chanter des *requiem*....
Noter : on utilise comme singulier la forme la plus fréquente : *macaroni(s)*, *paparazzi(s)*
- **On francise en « -eur »** les terminaisons étrangères qui se prononcent -eur : un *rockeur*, un *squatteur* (différent du verbe *squatter*).
Liste non exhaustive : *babyboueur*, *cutteur*, *scooter* ou *scooteur* suivant la prononciation...
- **On francise l'orthographe pour respecter la prononciation**
 - Permet de différencier le 'ponch' de 'avoir du punch'
 - mais on tient compte du fait que certaines graphies étrangères, anglaises en particulier (comme *foot*), sont devenues familières à la majorité des utilisateurs du français.**Liste non exhaustive** : *acupuncture*, *gourou*, *goulache*, *pouding* *mais* *foot*...

6) Trait d'union

- **Les numéraux sont systématiquement écrits avec un tiret** : trois-cent-cinq ... Permet de distinguer quarante-et-un tiers (41/3) de quarante et un tiers (40 + 1/3)...
- **2. On écrit en un seul mot les mots précédemment unis par un trait d'union quand ils correspondent aux cas ci-dessous énumérés.**
- **Les mots composés de deux mots** et commençant par « contre » et « entre » : contreplaqué, contrejour, entredeux...

Attention : le « e » du préfixe disparaît devant une voyelle (contrattaque, entrouvrir) Mais *contre-amiral, contre-la-montre, entre-deux-mers* (*contre* et *entre* ne sont pas des préfixes dans ces contextes)

- **Les composés de « extra », « infra », « intra », « ultra »** (extraterrestre, intraoculaire, ultraviolet...) *sauf* si la soudure entraînait une prononciation défectueuse (extra-utérine)
- **c) Les composés d'éléments savants, en particulier ceux qui se terminent par « o » ou « a »** (agroalimentaire, otorhinolaryngologiste...)

Sauf

- si cela entraîne une prononciation défectueuse (ai, au, oi, ou ch : extra-institutionnel, bioindustrie, hospitalo-universitaire, music-hall)
- pour marquer une relation entre deux termes géographiques (mythes gréco-latins...)

Liste non exhaustive des préfixes concernés :

- anti-, archi-, audio-, auto- (*sauf* auto-immune, auto-induction ...), co-, contre-,
- éco-, électro-, extra- (*sauf* extra-institutionnel...), fibro-, gastro-,
- hémi-, homéo-, hydro-, immuno-, inter-, intra-
- macro-/micro- (*sauf* macro-/micro-informatique), médico-, mini-, mille-, mono-
- multi-, - néo-, neuro- (*sauf* neuro-imagerie)
- para-, photo-, pluri-, post-, pseudo-, psycho-
- radio-, rétro-, semi-, socio-, super-, supra-, sur-, sus, télé-, turbo-, - ultra-, vidéo-

Non concernés : anglo-/franco-, ex- (ex-femme, ex-mari...), demi- (demi-heure...)

Rappelons que les verbes, noms, adjectifs, adverbes ou prépositions servant de préfixe ne sont pas concernés (voir cependant ci-dessous : g), par exemple:

- abat-, appui-/appui-, arrache-, attrape-, bas- (*sauf* basfond, bassecontre, bassecour...), brise-
- cache-, casse-, chasse-, chauffe-, compte-, coupe-, couvre-, essuie-, fixe-, - garde-, gratte-, grille-,
- hache-, haut-/haute (*mais* hautparleur), hors-, - lance-, lave-, lève-, - maitre-, monte-, nord-,
- pare- (*sauf* parebrise, parechoc...), passe- (*sauf* passepartout, passeport, passetemps),
- perce-, pèse-, porte- (*sauf* porteclé, portecrayon, portemanteau, portemonnaie, porteplume...),
- pousse-, presse-, protège-, ramasse-, repose-, sans-, serre-, sous-, sud-
- taille-, tire- (*sauf* tirebouchon, à tirelariot), tourne-, traîne-, vice-, vide

- **Dans les composés formés d'un verbe et de « tout »** : fourretout, mangetout...
- **Dans les mots composés à partir d'onomatopées ou similaires** : tohubohu, tictac...

Liste non exhaustive : blabla, bouiboui, coincain, grigri, coupecoupe, cricri, frifrac, kifkif, froufrou, mélimélo, pêlemêle, piquenique, tamtam, tictac, traintrain, tohubohu, troutrou, tsétsé

- **Dans les mots étrangers devenus courants** (baseball, cowboy, statuquo...) *sauf* si la soudure entraînait une prononciation défectueuse (ai, au, oi, ou ch): music-hall

Noter : les locutions adverbiales étrangères en plusieurs mots ne sont pas concernées (mais on tente de franciser en lien avec la prononciation) et il est d'usage de les écrire en italiques : *in extrémis*, *à priori*, *aléa jacta est*...

- **Dans plusieurs composés avec « bas(se)- », « bien - », « haut(e)- », « mal- », « mille- » et quelques autres** afin de régulariser des séries de mots semblables ou de figer une graphie lorsque deux cohabitaient : portemonnaie et porteclé (*comme* portefeuille), hautparleur, plateforme, tirebouchon, fairepart, entête, rondpoint, sagefemme...

Liste non exhaustive : arcaboutant, branlebas, entête, lieudit, millefeuille, platebande, potpourri, prudhomme, quotepart, sagefemme, saufconduit, terreplein, vanupied, volteface...

- **Cas particulier** du préfixe « néo- » suivi d'un nom ou adjectif de nationalité :

- s'il s'agit d'un nom, on garde le trait d'union devant la majuscule : un néo-Canadien est une personne qui vient de s'établir au Canada (un néo-Ecossais en Ecosse)

- s'il s'agit d'un adjectif, on soude suivant la règle commune (immigrants néocanadiens)

Noter : cette règle ne concerne pas *nord* ou *sud* (un Sud-Vietnamien...)

7) Modifications plus ciblées

- **Devant une syllabe écrite comportant un « e » dit muet**, on écrit « è » et non « é »

- les mots comme évènement, cèleri, crèmerie, règlementaire...

- les formes du futur et du conditionnel des verbes du type céder : il cèdera, ils régleront

- la forme inversée dans les interrogations à la première personne : aimè-je ?...

- **Les anomalies ;**

a) Certaines familles de mots sont harmonisées :

- charriot (famille de charrette), imbécilité (imbécile), bonhommie (homme),

- boursouffler (souffler), cahutte (hutte), persiffler, persiffler, persifflage (siffler)

- ventail (vent), déciller (cil), combattivité (combattre)

b) Autres anomalies supprimées :

- assoir et ses composés (au lieu de asseoir), douçâtre (au lieu de douceâtre)

- levreau, cuisseau (qu'il s'agisse du cuisseau de veau ou d'une viande sauvage)

- ognon (comme grognon), nénufar (pour corriger une fausse étymologie)

- pagaille (au lieu de pagaie ou payaye), relai (comme balai, essai)

- saccarine, saccharose, saccarifier (au lieu de saccharine...)

c) Un accent est ajouté sur quelques mots où il avait été oublié ou dont la prononciation a changé (asséner, gélinotte, québécois, réfréner, féérique)

Lorsque deux prononciations coexistent, l'orthographe en tient compte (papeterie ou papèterie, gangreneux ou gangréneux, receleur ou recéleur...)

d) Les finales « -illier » et « -illière » sont remplacées par « -iller » ou « -illère » lorsque le deuxième « i » ne s'entend pas (joailler / joaillère, serpillère, quincaillère)

Sauf en botanique par analogie (groseillier, vanillier, sapotillier...)

A noter, « millier » n'est pas touché puisque l'on entend le « i ».

VI.3. Pour les lexicographes et créateurs de mots

- Pour les **néologismes dérivés d'un mot en « -an- »**, créer la graphie comportant un seul 'n', (Ex : gitanologie plutôt que gitannologie)
- Pour les **néologismes dérivés d'un mot en « on »**, créer la graphie avec un seul « n » devant un suffixe commençant par « a », « i » ou « o » : « -onaire », « -onite », « onologie »
Ces propositions s'expliquent par le fait que les deux 'nn' sont la marque d'une ancienne nasalisation de la voyelle, comme dans *sonner, année...*

VII. POURQUOI PROMOUVOIR LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE AUJOURD'HUI ?

Plusieurs personnes se demandent ce qu'est la nouvelle orthographe. Pourquoi la remettre en question ces deux dernières années ? Plus encore, pourquoi l'enseigner ? Est-elle plus adaptée à la réalité des classes et des élèves d'aujourd'hui ? Peut-elle favoriser l'appropriation et l'usage de la langue française par tous ? Et peut-on opposer la nouvelle orthographe à une ancienne ?

Nous tenterons de répondre à toutes ces questions brièvement, car le but est de donner la place aux mots plutôt qu'aux discours.

VII.1. Une expérience d'enseignant

Pour certains enseignants, la nouvelle orthographe apparaît encore comme un grand mystère ou une nébuleuse. Pourtant, la connaissance et l'application de la nouvelle orthographe et de ses multiples variantes pourront être une source d'un grand nombre de simplifications dans la vie des classes.

Parce qu'aujourd'hui, à l'école ou ailleurs, un texte qui contient des fautes d'orthographe peut quelques fois donner une mauvaise impression. Dans les travaux réalisés, quelques fautes d'orthographe suffisent à rendre peu crédible, voire caduc un travail de qualité.

VII.2. Les origines de la nouvelle orthographe

Aussi loin que l'on recule dans l'histoire de la langue française, on trouve des réformes et des renouvellements de l'orthographe. Chacune des neuf éditions du dictionnaire de l'Académie française est en soi une petite révolution orthographique. En 1740, la troisième édition a modifié l'orthographe de pas moins de six-mille mots, en 1932, la huitième édition en a modifié encore cinq cent. L'objectif ici n'est pas de donner une leçon d'histoire de la langue française ni des différentes éditions du dictionnaire de son Académie. Un tableau récapitulatif présente quelques points de repères chronologiques des grandes étapes des réformes orthographiques. L'essentiel est de bien comprendre que l'orthographe française n'est pas permanente, fixe et établie une fois pour toute, mais qu'elle a une histoire, qu'elle se transforme régulièrement, varie et évolue au fil du temps, qu'elle s'adapte à son époque. C'est ce qu'elle a toujours fait et fera très probablement encore.

Comme l'a expliqué, avec beaucoup de pertinence, MASSON Michel dans son « guide pratique de la réforme », l'orthographe et l'écriture sont deux inventions humaines. C'est-à-dire, que l'orthographe n'a rien de comparable avec les données physiques de la nature que sont la matière, la terre ou la pierre. Au fil de son histoire, l'homme a su s'accommoder de la réalité physique, il est parvenu à maîtriser le feu, longtemps l'un de ses plus redoutables ennemis, et l'a finalement aménagé afin de l'utiliser pour son confort.

Il peut d'autant mieux modifier, et adapter l'orthographe, car c'est lui-même qui l'a inventé.

L'année suivante, des linguistes de renom ont fait paraître des ouvrages dans lesquels ils ont mis en évidence les anomalies et les incohérences du système orthographiques, le seul titre du livre publié par Nina CATACH en témoigne (1989).

Le fait n'est pas nouveau : « *voilà d'ailleurs des siècles, rappelle André GOOSSE, que les voix les plus diverses, grammairiens ou écrivains se font entendre pour critiquer l'orthographe du français et pour réclamer sa réforme* » (GOOSSE, Duculot, 1991).

Face à l'ampleur des événements et des contestations, au mois d'octobre 1989, le premier ministre français, Michel ROCARD, a mis en place le conseil supérieur de la langue française. Ce conseil a été chargé par le gouvernement de préparer un rapport sur des aménagements destinés à écarter un certain nombre d'anomalies et d'absurdités ainsi que les contradictions entre les dictionnaires.

Dans ce travail de recherche, ce n'est pas question de rappeler toutes les étapes de l'aventure de la nouvelle orthographe : celles-ci ont été développées dans les deux livres ; celui de Michel MASSON et d'André GOOSSE.

Le 6 décembre 1990, le conseil supérieur faisait paraître au journal officiel de la république française son rapport sur les rectifications de l'orthographe. C'est ce rapport qui a donné lieu à la nouvelle orthographe.

Le gouvernement français, le conseil supérieur de la langue française et l'Académie ont su apporter une réponse à un besoin qui se laissait sentir dans la France de la fin des années 80.

CHAPITRE 2

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS VIS-

VIS DE RECTIFICATIONS

ORTHOGRAPHIQUES

CHAPITRE 2 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Que l'on aime ou non, l'orthographe du français réclame une attention de tous les instants, un travail constant et rigoureux qui n'aura probablement jamais de fin puisque l'orthographe n'est jamais définitivement acquise, alors même qu'on écrit tous les jours de plus en plus.

Des travaux en sociolinguistique de l'écriture, depuis les années 1990, ont permis de rendre compte des usagers et des représentations des scripteurs francophones qui entretiennent une relation quotidienne avec l'orthographe, voir pour certains une relation professionnelle avec celle-ci.

Dans la partie précédente, nous avons défini les principaux concepts nécessaires à une bonne compréhension de cette étude.

Nous avons également situé et défini des aménagements orthographiques à travers l'histoire de la langue française et précisé les questions de recherche.

Dans le présent chapitre, nous définirons la méthode suivie dans notre travail de recherche pour répondre aux questions relatives à la connaissance, aux représentations et aux pratiques des usagers en ce qui a trait à la réforme orthographique de la langue française.

Tout d'abord, nous détaillerons les caractéristiques de l'échantillon ainsi que celles du questionnaire, ensuite nous déterminerons les représentations et les attitudes face à la réforme en mettant l'accent sur le fameux débat entre conservateurs et réformateurs. Puis, nous élaborerons la méthode d'analyse privilégiée pour analyser les données recueillies. Finalement, nous exposerons les limites de la recherche.

La méthode la plus utilisée pour recueillir un ensemble d'informations et de données en général et pour dégager des représentations linguistiques en particulier, est l'enquête. Recommandée par la sociolinguistique, l'enquête de terrain est un mode de production de données nécessaires afin d'approfondir une analyse et d'expliquer les représentations.

EL HIMER (2004 :27) l'a défini comme « *recherche d'informations auprès d'individus d'une communauté linguistique pour saisir l'aspect d'une réalité linguistique qui caractérise leurs comportements, leurs opinions, leurs jugements, etc.* ».

Pour ce faire, l'enquête de terrain nécessite l'utilisation de différentes techniques qui sont : l'observation, l'interview ou l'entretien et le questionnaire.

Notre recherche vise à dresser un bilan de la situation en Algérie en ce qui concerne la réforme de l'orthographe proposée il y a vingt-sept ans.

Elle se veut empirique puisqu'elle « *comprend une collecte de données dans le monde concret pour décrire ou expliquer* » une situation, et quantitative puisqu'elle « *suit un raisonnement déductif de la théorie vers les résultats et (...) se concentre sur la mesure (la quantification)* » (GAUDREAU, 2011 :) de la connaissance, de l'opinion et des représentations des Algériens qui sont à jour par rapport à la nouvelle orthographe.

Afin de réaliser le volet pratique de notre recherche, qui est une analyse mixte ; quantitative et qualitative, nous avons opté pour l'utilisation de la méthode d'investigation la plus répandue pour l'enquête sur le terrain, à savoir le questionnaire.

« *L'enquête essentiellement fondée sur le questionnaire présente l'avantage de travailler sur des situations concrètes où le phénomène linguistique et culturel apparaît dans sa complexité globale* » (EL GHERBI, 1993 :51).

Le questionnaire est en effet l'outil le plus approprié et le plus pratique pour la collecte d'un grand nombre de données linguistiques en peu de temps. C'est une technique d'interrogation individuelle et standardisée, qui implique des réponses hétérogènes écartant toute subjectivité. L'objectivité du questionnaire est également démontrée par l'analyse statistique, qui s'accomplit par codification et dépouillement des données collectées et par tabulations des résultats.

I. L'ECHANTILLONNAGE

La détermination de l'échantillon consiste essentiellement à choisir les bonnes personnes ou les bons documents pour répondre à notre question centrale. En fait, notre problématique, les questions et les hypothèses qui s'y rattachent déterminent quasi directement la population visée de laquelle nous extrairons notre échantillon.

« *Quant à l'échantillon, il représente une fraction de cette population. L'échantillon correspond à la partie de la population qui est réellement observée* ». (PIERRE MONGEAU, 2008 :90).

La population visée par l'enquête est celle des enseignants du primaire, moyen et lycée, et aussi de l'université. Et celle des étudiants futurs enseignant par le fait qu'ils sont les principaux acteurs de l'apprentissage et qu'ils sont en contact perpétuel avec l'orthographe française.

Sachant bien que ce critère à déterminer notre échantillon concerne aussi la taille, « *pour donner une signification aux résultats de l'analyse statistique envisagée, aussi nous admettons, suite à (JAVEAU, 1982 :45), que 30 informateurs constituent le nombre minimum pour l'échantillon dans une enquête de terrain* ».

Une fois l'objet est défini, la problématique est posée, les hypothèses sont énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail est fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée, qui interroger ?

Nous distinguons plusieurs méthodes dont :

I.1. L'échantillon représentatif

Il est difficile d'étudier d'une manière exhaustive une population, c'est-à-dire d'en interroger tout le monde. C'est pour cela qu'il faut se limiter à un nombre de personnes représentatif.

Selon GHIGLIONE.R et MATALON.B (1978 :29) « un échantillon est un principe représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autres d'être choisis.»

I.2. L'échantillon aléatoire

Les échantillons aléatoires ou statistiques s'obtiennent par un tirage au sort selon les lois du hasard respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif.

Faire une sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

I.3. L'échantillon stratifié

L'échantillon peut être aussi constitué d'un petit nombre de personnes appartenant à certaines catégories mais très importantes pour la problématique étudiée. Donc, on est confronté à un problème de construction des échantillons, et pour cela, on fait recours à la stratification qui consiste à diviser la population en groupes homogènes appelés strates, qui sont mutuellement exclusifs, puis sélectionner à partir de chaque strates des échantillons indépendants.

Cet échantillon nous assure d'obtenir une taille d'échantillon suffisante pour des sous-groupes de la population à laquelle nous nous intéressons.

I.4. L'échantillon non aléatoire

La différence entre l'échantillon aléatoire et l'échantillon non aléatoire tient à une hypothèse de base au sujet de la nature de la population à étudier. Dans le cas de l'échantillonnage non aléatoire, on suppose que la distribution des caractéristiques à l'intérieur de la population est égale. Or, dans le cas de l'échantillon aléatoire, chaque unité a la chance d'être sélectionnée.

II. DESCRIPTION DE NOTRE ECHANTILLON

Afin de recueillir des données permettant d'étudier les représentations et les attitudes de nos enquêtés par rapport à la réforme de l'orthographe française, nous avons mené auprès de ces derniers une enquête par un questionnaire.

La population ciblée de cette enquête est constituée de 22 enseignants au primaire, 06 enseignants au moyen, 08 enseignants au lycée, 12 enseignants à l'université, 06 étudiants futurs enseignants et un journaliste écrivain pour journal le soir au niveau de la wilaya de Tlemcen et ses alentours. Le total est donc de 55 questionnés.

<i>Profession</i>	<i>Sexe : Masculin 29.10%</i>	<i>Sexe : Féminin 70.09%</i>	<i>Total 100%</i>
<i>Enseignants primaire</i>	5	17	22
<i>Enseignants CEM</i>	3	3	6
<i>Enseignants en secondaire</i>	4	4	8
<i>Enseignants à l'université</i>	3	9	12
<i>Etudiants futurs enseignants</i>	0	6	6
<i>Journaliste</i>	1	0	1

- Pour ce qui est du sexe, notre échantillon est composé de 39 femmes et de 16 hommes, la plus grande proportion de femmes correspond bien à la réalité de la profession qui se veut très féminisée.

- Les questionnés âgés entre 24-30 ans et 34-42 ans sont représentés de façon presque équivalente, alors que nous avons eu très peu de participants qui leur âge dépasse 44 ans ou bien inférieur à 24ans.

- Quant à la profession, nos enquêtés œuvrent pour la plupart au primaire (40%) et (21.81%) à l'université. Mais nous avons également recueilli l'avis de 10.90% des enseignants au moyen 10.90% aussi des étudiants futurs enseignants et de 14.54% des enseignants au lycée. Seulement

01% des journalistes. Cette variable a été choisie par le fait que soit les enseignants de FLE ou bien les journalistes écrivains d'expression française sont assez liés à langue française dans leur quotidien.

Les noms des établissements choisis

Primaires	Moyens	Lycée	Université (enseignants+étudiants)	Bureau régional« le soir d'Algérie à Tlemcen »
IBN ZAGHOU. Tlemcen ville	TALEB.S Tlemcen ville	BENDIMRED.H Tlemcen ville	Université ABOU BAKR BELKAID.FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES.DEPARTEMENT DE FRANÇAIS. Tlemcen	Cité R'HIBA BT 2 RDC
CHAKROUN.M Oued elakhdar	MADANI.A Ain fezza	BENZAKARY.A Tlemcen ville		
ABADJLM Abou Techfine	KHEMISTI Hennaya			

Une autre distribution du questionnaire a été faite via les réseaux sociaux (Facebook / E-mails). Nous avons rejoint des groupes fermés d'enseignants des trois cycles (primaire, moyen et lycée), nous avons par la suite filtré en choisissant des gens de l'Est (Constantine), du Nord (Alger centre), de l'Ouest (Sidi Belabbes) et Ouergla du côté Sud.

III. DESCRIPTION DE L'OUTIL D'ENQUETE

Le questionnaire est composé de sept questions. Ceci est partagé en parties ;

La première partie est consacrée à l'identification du public ciblé ; c'est une sorte d'introduction au questionnaire qui s'avère nécessaire puisqu'elle détermine le profil de l'informateur avec des faits objectifs. Des questions sur l'âge, le sexe, la profession et le grade professionnel.

La deuxième partie se compose d'une série de questions fermées, semi-fermées, des réponses proposées et une ouverte (Q6) à la fin laissant la latitude à l'informateur de répondre par un petit commentaire.

Nous avons respecté le principe d'aller du général au particulier, nous avons commencé par des questions relatives à la connaissance du sujet ; est-ce les Algériens sont au courant par rapport aux rectifications orthographiques proposées. Les réponses à ces questions vont nous permettre de cerner et de voir l'état actuel de notre question sur le terrain Algérien.

Ensuite, nous sommes passés au vif du sujet avec des questions sur les nouvelles règles de l'orthographe française, sur les difficultés rencontrées et si les Algériens appliquent cette orthographe réformée dans leurs pratiques orthographiques.

Les enquêtés, en répondant aux questions, manifestent leurs attitudes et représentations vis-à-vis de la réforme de l'orthographe française et de son degré d'usage sur le terrain Algérien.

Enfin, le questionnaire élaboré et fini, nous l'avons administré à l'intérieur de l'université, écoles, etc. L'échantillon précité y répondait en fonction de leur disponibilité et en notre présence. D'autres copies ont été partagées et distribuées à travers les réseaux sociaux (e-mail).

IV. ATTITUDES

A partir de 1960, les études portant sur les perceptions des locuteurs concernant les langues et leurs usages ont été traitées à travers la notion d'attitude. Pour KATZ (1960 : 168) « *l'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal* ». Celle-ci est généralement définie, en psychologie sociale comme « *un état d'esprit à l'égard d'une valeur ou une disposition envers un objet social* » (LEON.M.H, 2008 :40).

La notion de « disposition » est l'élément central de ces deux définitions, ce dernier souligne le caractère potentiel de l'attitude. Les réactions des auteurs vis-à-vis d'une langue ou d'un usage particulier permettent de les situer sur une échelle de jugement allant de positive à négative, de favorable à défavorable. Par ailleurs, elles peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes.

Les attitudes selon LEON.M.H (2008 :41) sont un produit social qui possède quatre fonctions :

-La connaissance : elles jouent le rôle de cadre de référence pour les évaluations que les individus font de leur environnement.

-L'instrumentation ou l'utilité : elles sont sources de comportements d'approche vis-à-vis des objets (sociaux ou non) positifs, favorables, valorisants, mais aussi sources de comportements d'évitement vis-à-vis des objets (sociaux ou non) négatifs, défavorables, dévalorisants.

-L'expression : permettent aux individus l'expression de leurs valeurs essentielles et de leur individualité.

-La protection de soi : elles assurent une fonction de sécurité personnelle.

IV.1. Attitudes linguistiques

Les études portant sur les perceptions des locuteurs à l'égard des langues et leurs pratiques ont été principalement problématique à partir des années 60. Et ceci à travers la notion d'attitude et dans plusieurs directions.

Elles explorent leurs images des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leur variété, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs.

La sociolinguistique a associé au terme attitude celui de communauté linguistique, celle-ci, qu'elle soit grande ou petite (restreinte), il y a toujours des attitudes linguistiques aussi bien face aux autres langues que face à la variété parlée par les membres de la communauté en question. Dans la mesure où elle correspond à une évaluation, une attitude peut être positive, neutre ou négative, consciente ou inconsciente.

L'attitude linguistique est aussi l'expression de luttes sociales subtiles qui n'est pas toujours facile à justifier. Or, il existe tout un ensemble d'attitudes et de sentiments des locuteurs face à une ou plusieurs langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent.

Ces attitudes ont souvent des retombés sur le comportement linguistique (LABOV, 1994). Ce dernier se traduit généralement par, soit un sentiment d'insécurité linguistique, soit par une situation d'hypercorrection.

V. REPRESENTATION

La notion de représentation en sociolinguistique est de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. La langue est avant tout, « *un ensemble de pratiques et de représentations* », affirme L.J CALVET (1999 :165).

C'est la sociologie du langage, un des domaines de la sociolinguistique qui s'occupe de sérier les attitudes et les représentations des locuteurs vis-à-vis des pratiques linguistiques (MESSAOUDI, 2003 :4).

En ce qui concerne les sociolinguistes, il s'agit d'une certaine vision ou perception que les locuteurs se font des langues, cette forme de connaissance peut être fausse ou écran.

Les représentations linguistiques peuvent renseigner sur les raisons profondes du choix des codes. Ces mêmes représentations qui génèrent les pratiques linguistiques, génèrent aussi les

attitudes et les opinions des locuteurs, soit incontournable dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques, mais généralement aussi les attitudes vis-à-vis des langues en présence ; « *il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion* » (CALVET, 1999 :82). Ce sont des idées préconçues sur la langue ou ses locuteurs qui font que celle-ci soit valorisée et adoptée ou refusée et rejetée.

Les représentations face à l'orthographe

A côté des pratiques orthographiques réelles, il y a les représentations. Nous pouvons essayer de donner une définition de ce terme dans ce contexte à travers le spectre des situations qu'il recouvre. Par représentations nous entendons « la façon dont un individu lambda perçoit et juge sa propre (maîtrise de l') orthographe, (la maîtrise de) l'orthographe des autres, d'autres individus à travers leur (maîtrise de l') orthographe et l'orthographe elle-même.

Deux remarques subséquentes. Premièrement, ces quatre situations sont étroitement liées : les représentations d'un individu sont un ensemble de conceptions abstraites à l'une desquelles il perçoit et juge chaque situation. Ce qui nous mène au second point, ces représentations motivent des attitudes, que ce soient des jugements à l'égard des personnes, des idéologies, voire des actes politisés. Toutefois il ne faudrait pas les voir comme l'origine de tout. Il s'agit plutôt d'un circuit, dans lequel pratiques / représentations / idéologie / politique se motivent mutuellement, souvent en même temps, selon le mécanisme du cercle vicieux.

Nous allons voir que les représentations en la matière sont très conservatrices, et qu'elles sont à même de bloquer une évolution. Pour commencer nous ferons état des trois conceptions les plus répandues de l'orthographe ; puis des représentations de la réforme orthographique. Une troisième sous-partie développera l'idée de l'orthographe républicaine, concept qui tend à se rapprocher de l'idéologie politique.

VI. TROIS CONCEPTIONS DE L'ORTHOGRAPHE

Quelques enquêtes de représentations, que nous citerons dans cette partie, permettent d'extraire trois conceptions répandues de l'orthographe (nous développons les trois dans un ordre qui ne reflète aucunement une hiérarchie d'importance). La première fait de l'orthographe un objet historique, culturel. La deuxième met en avant sa complexité soit comme une faiblesse, soit comme une fierté. La troisième avance la conception esthétique, pour subjectif qu'elle soit, cette conception n'en est pas moins répandue.

VI.1. Orthographe : héritage patrimonial

Une des représentations récurrente dans plusieurs enquêtes est celle de la culture, du patrimoine : celle qui voit l'orthographe comme un héritage qui serait un miroir qui reflète un passé bien déterminé. Il y aurait, profondément ancrée dans l'orthographe actuelle, toute son histoire. Les citations sont légions de témoins qui, interrogés dans une enquête, mettent en avant le bagage historico-culturel de l'orthographe française. Pour Agnès Millet, co-auteure (avec Jacqueline Billiez et Vincent Lucci) de *Orthographe mon amour*, (1990) « *orthographe, langue, histoire, culture ne forment le plus souvent qu'un seul et même objet* ».

Dans l'enquête du Groupe RO (Groupe-RO, 2012 à paraître), une question ouverte demandant aux témoins de justifier leur position envers une potentielle réforme de l'orthographe, est l'occasion pour nombre d'entre eux d'exprimer leurs doutes sur une réforme compte tenu que l'orthographe actuelle fait partie du patrimoine : « *La variété de l'orthographe participe à la richesse de notre langue et toutes (ou du moins la majorité) des difficultés témoignent de l'origine (latine, grecque) du français. Il est donc important d'en conserver l'empreinte.* » (Un professeur du secondaire suisse).

L'orthographe selon cette conception serait une relique du passé, qu'il faudrait protéger au maximum de l'érosion et de la paresse.

VI.2. Complexité : fierté ?

L'orthographe est complexe, peu sont ceux qui remettent en cause ce fait. Généralement, les personnes qui expriment leur facilité, reconnaissent la complexité de l'orthographe, mais les difficultés deviennent l'apanage des autres. Tandis que les témoins avançant que l'orthographe ne pose pas de problème sont très rares. En effet, la complexité est une réalité reconnue par les témoins, qu'ils en tirent fierté ou qu'ils s'en trouvent gênés. Les enquêtes de MILLET et Al. (1990), comme celle du groupe RO (2012, à paraître), révèlent que la complexité de l'orthographe est régulièrement mise en avant par les témoins interrogés. Or, cette complexité bien souvent, est positivement connotée (« Extraordinairement compliquée » dit un témoin (1990 : 17)). Celle-ci serait synonyme de rigueur et d'ordre. C'est ainsi que certains attribuent à l'orthographe des vertus intellectuelles : qui maîtrise l'orthographe a la pensée nette et bien organisée, à l'image de ces commentaires, dans l'enquête du groupe RO : « L'apprentissage de l'orthographe est aussi une façon d'apprendre à structurer sa pensée. C'est très important ! » (Un professeur de lycée suisse) « Notre langue française est une source de richesse qu'il faut apprendre à aimer et à apprivoiser malgré toutes les difficultés. Simplifier l'orthographe est à mon avis une erreur. Opter pour la facilité n'est

jamais un bon choix. » (Un professeur de primaire québécois) (Groupe-RO, 2012 à paraître) On retrouve cette idée chez J.-P. SIMON, dans son article « Les enseignants et l'orthographe » (1998). Tout en notant la répugnance des enseignants à catégoriser leurs élèves en fonction de leur niveau en orthographe, certains témoignages viennent révéler cette représentation, ancrée presque inconsciemment :

« PF16 : *Moi je trouve personnellement que c'est tellement une question de motivation (...) quand ils s'appliquent ils savent faire (...) souvent c'est quand même ceux qui savent ordonner la phrase qui savent ordonner la pensée aussi mais ce n'est pas totalement vrai non plus, il y a des élèves qui pataugent complètement en orthographe et qui savent bien se débrouiller par ailleurs (...) les élèves qui sont très faibles en orthographe sont généralement en difficultés pour beaucoup d'autres choses.* » (SIMON, Les enseignants et l'orthographe : discours sur les pratiques, 1998 : 21).

Dans toutes ces enquêtes, des enseignants ont été interrogés. Particulièrement chez eux, on sent une division. D'une part « la belle complexité », celle que l'on est fier de maîtriser, de diffuser, et d'enseigner ; celle pour laquelle on ressent une fierté chauvine (on a tous déjà entendu « l'orthographe française est une des plus compliquées au monde »). D'autre part la « complexité gênante », celle que ces enseignants constatent au quotidien face à leurs élèves. Des difficultés qu'ils jugent parfois insurmontable. Ce tiraillement entre deux représentations frontalement opposées fait que l'orthographe est souvent perçue comme immuable (même si on n'y applique pas ce mot, c'est un fait inconscient que l'on prend comme acquis), et que les difficultés sont exprimées en termes de personnes : ce seraient les gens qui ont des problèmes avec l'orthographe, et non pas l'orthographe elle-même qui serait problématique. Les représentations qui font de l'orthographe un objet immuable ont pour corollaire que l'on doit nécessairement se conformer à cette orthographe. Elle n'est pas faite pour les usagers, mais les usagers doivent la « respecter ». MILLET voit l'orthographe comme un « idéal jamais atteint ».

VI.3. La beauté de l'orthographe

Dans les commentaires de l'enquête RO (Groupe-RO, 2012 à paraître) à propos d'une réforme de l'orthographe, l'argument de l'esthétique est mis en avant tantôt comme une explication du statu quo¹, tantôt comme une condition à une réforme : « *Je pense qu'il faut faciliter l'apprentissage de la langue française, car les jeunes ont beaucoup plus de difficultés qu'autrefois. De plus, le français est une belle langue, mais bien compliquée ! Il serait bien d'éliminer quelques règles qui contiennent des particularités farfelues. Il ne faut pas changer au complet l'orthographe,*

¹ En l'état où cela était auparavant. Locution latine désignant une situation figée, n'évoluant pas.

parce que la complexité fait que la langue est belle, mais nous pourrions simplement la simplifier un peu ! » (Un futur enseignant en primaire québécois).

La beauté de l'orthographe est souvent liée à sa complexité : Pour le groupe « orthographe / langue / histoire », plus la conscience d'une certaine maîtrise de l'orthographe est forte chez un scripteur, plus ce sentiment d'appartenance et la fierté attenante sont forts. Conséquence de cette conception : on pourrait reprocher à des réformistes de mépriser la langue française.

VII. ATTITUDES FACE A LA REFORME

Nous nous basons une fois de plus sur les enquêtes surnommées, elles offrent un panel des réactions face à une potentielle réforme de l'orthographe (et ont l'avantage d'avoir été menées avec vingt ans d'écart). Nous voulons faire une brève revue des arguments pour et contre une réforme, mis en avant par les témoins interrogés.

VII.1. Arguments « pour »

La base des arguments en faveur d'une réforme, c'est la complexité de l'orthographe. Comme on l'a dit, il y a deux attitudes face à ce fait, la première remet en cause le système, la seconde vise les usagers. Dans l'enquête de MILLET, seuls quelques témoins se dressent contre le système. Souvent placés du point de vue de l'enfant, ils critiquent une institution « inapprenable », et survalorisée au niveau de l'école. Aujourd'hui, l'enquête RO montre qu'une proportion de témoins (certes minoritaire mais) importante, se positionne spontanément en faveur d'une simplification de l'orthographe. A une question ouverte qui demandait aux répondants de justifier leur positionnement par rapport à une réforme, 34,3% d'entre eux ont relevé la complexité de l'orthographe (Groupe-RO, 2012 à paraître). D'autres arguments, très minoritaires ceux-là, sont présents : 5.3% des témoins pensent que l'orthographe devrait évoluer plus librement, 3.7% qu'il faut « *dissoudre l'élitisme, les discriminations sociales et le décrochage scolaire* » liés à l'orthographe. Les arguments en faveur d'une réforme sont donc minoritaires. On se rend compte que les témoins se trouvent vite à court d'idées pour justifier leur position favorable (surreprésentation de l'argument de la complexité par rapport aux autres).

VII.2. Arguments « contre »

Les arguments contre sont plus nombreux que les précédents, peut-être parce qu'ils sont mieux relayés au sein de la société. Ils sont notamment appuyés sur les conceptions de l'orthographe.

VII.3. L'argument du patrimoine

On a évoqué cette conception comme une des représentations de l'orthographe, c'est aussi un argument fort contre une réforme. Selon les scripteurs qui soutiennent cette idée, réformer l'orthographe reviendrait à porter atteinte à l'étymologie, reflet du passé. Pour beaucoup, confondant langue et orthographe, on porterait même atteinte à la langue en réformant l'orthographe, voire à sa littérature et donc à sa culture. Dans le même esprit, beaucoup de témoins ne s'interrogent pas quant à l'origine de l'orthographe, et ont une attitude qui consiste à dire que « c'est comme ça et c'est tout ». « *Je ne sais pas pourquoi on met un « s » à la troisième personne du singulier... mais y'a une raison, ce n'est pas le fait du hasard, ça n'a pas été inventé un jour.* (Sic) » (MILLET, LUCCI, & BILLIEZ, 1990 : 91) S'ils témoignent d'une méconnaissance du système, les arguments de cet ordre montrent aussi que la pédagogie en la matière pourrait être bénéfique et faire tomber quelques idées reçues.

VII.4. L'argument de la complexité peut à la fois être favorable et défavorable à une réforme

Certains témoins avancent la complexité comme preuve de profondeur et de richesse, et de fait, la simplification comme appauvrissante, « facile ou égalitaire ». On touche à un argument très idéologique : il serait mauvais d'aller vers la facilité. Doit-on donc promouvoir la complexité au nom du challenge et de la sélection ? On sent par ailleurs une pointe de chauvinisme qui ressort des commentaires de ces enquêtes (MILLET (1990), Groupe-RO (2012)). Les témoins interrogés éprouvent une fierté parfois prétentieuse à l'idée que l'orthographe française soit l'une des plus compliquée. Ils n'hésitent pas, parfois, à reléguer au rang de « sous-langues » celles qui, comme l'italien ou l'espagnol, ont une correspondance phonographique bien plus profonde. « *L'orthographe facile de l'italien, c'est peut-être ce qui fait la différence entre l'Italie et la France, alors bon, si on veut devenir Italien...* » (Idem, 1990 : 100)

La complexité valorise l'individu, c'est bien normal, il en va de l'orthographe comme d'un bien rare que l'on est fier de posséder. Mais cette attitude fait d'une simplification de l'orthographe un nivellement par le bas. On observe qu'aujourd'hui encore cet argument est utilisé par des témoins : « *Le fait de faire une réforme ne permettra pas de parler et écrire mieux le français mais ne fera que baisser le niveau global des francophones. Dans cette perspective, les réformes ne cesseront pas de détériorer la langue.* » (Un futur enseignant français dans le secondaire) (Groupe-RO, 2012 à paraître)

Corollaire de ce type de représentations, les scripteurs sont entièrement responsables des problèmes qu'ils peuvent rencontrer en orthographe, attitude surreprésentée dès qu'il s'agit de la baisse du niveau en orthographe. On accuse plus volontiers les élèves, les enseignants le système éducatif, les pédagogues, voire même la société plutôt que l'orthographe, et tout n'aurait pas été tenté en matière de pédagogie, et peut-être même qu'avec de la discipline ça marcherait.

« Je crois qu'une nouvelle réforme de l'orthographe serait totalement inutile. Il ne faut pas changer l'orthographe, mais plutôt changer la façon qu'on a de l'enseigner et de la présenter. »
(Un futur enseignant en primaire québécois)

A l'image de ce commentaire, plus de 20% des témoins interrogés pensent qu'il ne faut pas réformer mais mieux enseigner l'orthographe, ou alors la « valoriser », voire simplement faire des efforts et retrouver une certaine rigueur de travail « qui aurait été perdue » à l'échelle de notre société (Groupe-RO, 2012 à paraître).

« Il me semble que la beauté de la langue française repose en partie sur son orthographe un peu particulière. En outre, j'estime que ce serait hausser la tendance à la facilité et au manque de rigueur, déjà trop ancrée dans notre société, que de simplifier à outrance l'orthographe. En favorisant le travail et l'habitude de la lecture et de l'écriture, il serait encore plus aisé de maîtriser les particularités de l'orthographe française. » (Un futur enseignant québécois dans le secondaire) (idem)

VII.5. L'argument de la beauté

Comme on l'a déjà fait remarquer, cette conception très personnelle joue contre l'évolution. L'orthographe serait belle, les mots harmonieux, poétiques, et l'ensemble ordonné de cette connaissance procurerait un plaisir intellectuel. Il en découle que toute faute serait « vilaine, laide, ou triste ». On ne peut guère critiquer ces représentations, qui ne sont ni plus ni moins que des impressions avec tout ce qu'elles comportent de subjectif. Et toute incohérente que peut être la défense de l'orthographe actuelle au nom de la beauté, cette valeur esthétique ne doit pas être occultée, parce qu'elle est à même de bloquer une évolution orthographique -même si le besoin s'en fait sentir.

D'autres arguments contre une réforme de l'orthographe sont beaucoup plus pragmatiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous en relevons quelques-uns.

VII.6. L'argument de la distinction des homonymes

Relevé par l'enquête de MILLET, LUCCI et BILLIEZ (1990). Il convient sur ce point de rétablir un semblant de vérité. Tout projet de réforme, écrit MILLET (1990 : 113), a soigneusement écarté la retouche de ces homonymes. Pourtant, d'un point de vue linguistique ce qui distingue deux homonymes dans une langue (toutes les langues ont des homonymes) c'est essentiellement le contexte d'apparition des mots, et non pas la graphie elle-même (qui peut d'ailleurs être sujette à confusion, notamment chez les enfants). On dénombre une quantité importante de mots qui ont plusieurs sens et qui ne sont pas différenciés, bien plus nombreux même que les homographes qui ont été modifiés au nom de la distinction.

VII.7. L'argument de la diffusion d'une réforme

Beaucoup de témoins interrogés se demandent comment faire pour imposer une réforme. Si parfois ce questionnement prend l'air d'une question rhétorique, il n'en est pas moins fondé. Par exemple, il y aurait une génération qui pâtirait d'une réforme le temps de l'adaptation, il faudrait réécrire tous les ouvrages, etc. Autant de contraintes pratiques que l'on ne peut occulter. Dans l'optique d'une réforme, il faudrait en effet peser le pour et le contre, contrebalancer les inconvénients à court terme par les avantages du long terme. Aujourd'hui, ces questions sont toujours soulevées, et les problèmes que poserait la diffusion d'une réforme est une attitude très représentée parmi les témoins.

Dans l'enquête RO, une question ouverte permettait de recueillir les avis des témoins sur une réforme, 16.7% des réponses obtenues soulèvent les problèmes d'adaptation et de diffusion qu'elle poserait (Groupe-RO, 2012 à paraître).

VII.8. « L'argument égoïste »

Nous employons ce terme en lui retirant sa connotation péjorative, car il s'agit d'une attitude normale de refuser une réforme pour la raison que l'on a été éduqué à « l'ancienne » norme. Ces questionnements apparaissent beaucoup dans l'enquête RO, où, les témoins expriment spontanément les difficultés qu'ils auraient à changer leur façon d'écrire.

« Après tout ce temps, c'est difficile de changer des règles qu'on a appris, mais ça sera intéressant pour les enfants de 5 ans en 2014.11 » (Un professeur de primaire marocain (Groupe-RO, 2012 à paraître))

VII.9. Jugements axiologiques et valeur-refuge

Alain BERRENDONNER en 1982 évoque dans l'ouvrage *L'éternel grammairien*, les arguments axiologiques du discours normatif. Dans ce livre, il s'attache à décortiquer le discours des grammairiens et des puristes et à montrer comment il tend à reproduire la conformité, du moins à écarter ce qui est non-conforme. Le discours sur l'orthographe se rapproche du discours normatif, notamment parce qu'il utilise les mêmes jugements axiologiques que nous allons détailler. Ce terme signifie qu'une partie des représentations qui entourent l'orthographe sont telles des axiomes : prises comme des vérités qui s'imposent comme une évidence, sans démonstration. L'objectif de ces arguments est de diviser les faits d'orthographe (les faits de langue en général) en « bon / mauvais ; bien / mal ». A propos du discours normatif, BERRENDONNER dit :

« La règle semble être que, pour pouvoir qualifier un fait de langue de « bon » ou « mauvais », tous les moyens sont bons. Plus exactement, tous les ordres de valeurs apparaissent utilisables. La langue est à la fois un objet moral, un objet esthétique, un objet politique, une entité raciale, etc. Il n'y a point de valeurs qui ne lui soient étrangères. » (1982/ 55-56)

On retrouve dans cette citation, des représentations que nous avons déjà rencontrées : les valeurs esthétiques, décrites plus haut comme des arguments subjectifs, sont précisément des jugements axiologiques indémonstrables, mais surtout indémontables. Là est l'intérêt, s'ils sont hautement irrationnels, ils sont protégés par leur caractère axiomatique. Toutes les valeurs listées par BERRENDONNER trouvent leur écho dans les représentations de l'orthographe. Ainsi :

- Valeurs esthétiques : nous venons de les mentionner, et renvoyons aux paragraphes précédents.

- Valeurs morales : l'enquête du groupe RO met en évidence que l'orthographe est un travail rigoureux, mais dans la formulation de certains témoins on comprend non seulement que l'orthographe demande la rigueur des efforts du travail, mais que l'on peut à travers l'orthographe acquérir de la rigueur le goût de l'effort le goût du travail. Comme ces quelques exemples, qui ne sont pas isolés, et qui tantôt disent que « *réformer c'est encourager à la paresse* », tantôt avancent que « *simplifier l'orthographe, c'est simplifier la pensée* ».

- « *Logique, historique et cohérence intense de l'orthographe = Nouvelle réforme implique nouveau brouillage de repères = Encouragement à une augmentation de la paresse intellectuelle = Parfaits petits consommateurs* » (Un professeur du secondaire suisse (Groupe-RO, 2012 à paraître))

• « *Il y a des règles plus ou moins subtiles à apprendre dans les différentes activités : pourquoi en orthographe ? D'autre part, je nourris une méfiance a priori pour ce qui en simplifiant le langage simplifierait la pensée : cf la novlangue d'Orwell...* » (Un professeur de lycée français, *idem*).

• Valeurs politiques : qui découlent directement des précédentes, donner à l'orthographe des vertus morales, c'est lui prêter aussi un rôle politique. A l'époque où l'on parle régulièrement « d'identité nationale », l'orthographe apparaît comme une valeur sûre, parce que « c'est la langue qui fait la patrie ». On pourrait même relier à cette idée, le chauvinisme qui s'échappe des commentaires qui font de l'orthographe française la plus compliquée du monde.

• Valeurs racistes : BERRENDONNER va jusqu'à parler de « valeurs racistes », et peut-être peut-on rapprocher les représentations nationalistes de l'orthographe de représentations racistes. D'ailleurs, la question se pose avec ce commentaire, déjà cité, tiré de l'enquête de MILLET et al, où l'on se demande si « la facilité » de l'italien n'est pas un soupçon péjoratif :

« L'orthographe facile de l'italien, c'est peut-être ce qui fait la différence entre l'Italie et la France, alors bon, si on veut devenir Italien... » (MILLET, LUCCI, & BILLIEZ, 1990 : 100)

En outre, que penser de tous les discours diabolisant l'anglais ? A l'orthographe sont appliquées les mêmes valeurs qu'à la langue française : des valeurs esthétiques et morales, voire politiques (ou même racistes). Autant de « valeurs conjoncturelles » qui peuvent être appliquées à l'orthographe dès lors que l'on cherche à la justifier. On observe derrière tous ces jugements la notion de « respect ». On devrait respecter l'orthographe. Et d'ailleurs, s'y refuser c'est se rebeller, voire se renier soi-même, comme André Martinet le dit :

« Tous ceux qui ont été soumis à un âge tendre au dressage grammatical sentent confusément qu'ils se renieraient eux-mêmes s'ils acceptaient de remettre ce dressage en question. » (MARTINET, 1969 : 82-83)

Martinet va même plus loin en ajoutant que « On a dressé [les usagers] à obéir, à respecter le précédent, à n'innover en rien » (1969 : 29). On peut se demander si aujourd'hui les choses ont changé.

Il y a vingt ans, dans les témoignages relevés, on remarque qu'une part importante d'adultes voyait dans l'orthographe un symbole de l'ordre contre la décadence et l'anarchie, contre l'individualisme, voire même une référence culturelle nationale, contre l'éclectisme. Pour Millet, ces témoignages font de l'orthographe une valeur-refuge (1990 : 41). Le fossé qui sépare cette idée

de l'idéologie politique est facile à franchir, mais il reste à illustrer cette déclaration pour montrer comment s'exprime cette valeur-refuge.

VIII. LE DEBAT « IDEOLOGICO-SOCIO-POLITIQUE » AUTOUR DE L'ORTHOGRAPHE

Nous avons déjà parlé de l'idéologie comme étant au cœur d'un cercle causes conséquences ; selon les mots d'ALTHUSSER :

« 1. - *Il n'est de pratique que par et sous une idéologie ;*

2. - *Il n'est d'idéologie que par le sujet et pour des sujets.* » (ALTHUSSER, 1970 :45)²

L'idéologie motive des actes. Ce principe s'applique aussi au domaine de l'orthographe et le débat autour de l'orthographe et de la réforme se pose sur le terrain de l'idéologie, mais aussi sur le plan sociopolitique.

Afin de cerner au mieux les tenants et les aboutissants de ce débat, il convient de commencer par un état des lieux des deux idéologies fixiste et réformiste. Puis de s'arrêter plus longuement sur le dogme orthographique qui en découle et ses réalités dont on ne cerne pas toujours la portée. Enfin, il faut évoquer les enjeux qui découlent de ces idéologies : enjeux sociaux, et intérêts politiques.

VIII.1. Le débat entre les conservateurs et les réformateurs

Etant donné la complexité évoquée de l'orthographe française, on pourrait croire qu'une réforme visant à simplifier serait non seulement nécessaire, mais surtout bien reçue.

Comme GREVISSE et GOOSSE (2008 : 80) le soulignent, « *il est permis d'espérer certaines simplifications et, surtout, la suppression des disparates* ». Or tel n'est pas le cas : toute réforme de l'orthographe française, aussi minime soit-elle, a de la difficulté à passer dans l'usage.

En ce qui concerne le français, les différentes réformes appliquées à son orthographe ne sont jamais effectuées sans bruit. L'Académie française, créée en 1635 dans le but de normaliser et de perfectionner la langue française, en est tout de même à la neuvième édition de son dictionnaire de l'Académie, mais non sans peine. Ces modifications apportées à l'orthographe française ont provoquées leur lot de conflits à chaque édition, séparant systématiquement les usages de cette langue en deux clans ;

² Le titre de la bibliographie correspond à l'ouvrage Positions paru en 1976. En revanche, les numéros dans les références correspondent aux pages du format .PDF de l'article (qui date de 1970), et disponible ici http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.html

-Les réformateurs : parfois qualifiés de détracteurs, vantent la simplification de l'orthographe en y voyant un moyen de rectifier certaines anomalies et de faciliter son acquisition pour permettre à plus d'individus d'y adhérer. Selon eux ; la simplification de l'orthographe serait une solution au caractère élitiste trop longtemps.

Reproché de l'orthographe française, CERQUIGLINI inclut dans le groupe, « ...*les grammairiens et les linguistes historiens de la langue* ». (1996 : 11).

-D'un autre côté, les conservateurs, aussi qualifiés de traditionnalistes, présentent divers arguments défavorables à toute réforme. Dès que ceux-ci « ...*sont confrontés à la menace d'un changement, ils dénoncent les pratiques simplistes d'une orthographe fonétique* ». (FAYOL et JAFFRE, 2008 : 51). Les conservateurs confèrent à l'orthographe de leur langue un caractère immuable, même si l'orthographe française n'a pas toujours été telle qu'ils connaissent aujourd'hui (CATACH, 1978). Ces derniers confondent souvent langue et orthographe. Ils sont conscients de la complexité comme un signe de richesse et de beauté (MILLET, LUCCI et BILLIEZ, 1990). (CERQUIGLINI, 1996 : 11) inclut dans le groupe des conservateurs « ...*les écrivains et gens de lettres, familiers de l'écriture, amoureux de la langue et de sa graphie* ».

IX. LES LIMITES DE L'ETUDE

Il est clair qu'un nombre plus élevé de participants aurait permis d'établir de meilleures connaissances vis-à-vis de l'état actuel de la réforme en Algérie, mais aussi d'établir de meilleures comparaisons entre les représentations appartenant aux participants, selon les variables nommés précédemment.

Selon MONGEAU (2008), une étude quantitative descriptive requiert un large échantillon, entre 100 et 1000 répondants. L'échantillon pour qu'il soit représentatif doit comprendre au moins 30 sujets.

Par ailleurs, l'élaboration d'un questionnaire demande un temps de réponse convenable, pour cela, nous avons proposé peu de questions, fermées, et semi-fermées pour pouvoir les traiter en détail.

De plus, certains répondants, particulièrement les enseignants que nous avons rencontré dans leurs établissements ont demandé du temps pour remplir le questionnaire, donc il est possible qu'ils se soient informés sur les nouvelles règles avant même de répondre aux questions.

D'une part, il va sans dire que le questionnaire fait appel à l'honnêteté de ses répondants afin d'assurer une certaine fiabilité. Ainsi, la pratique déclarée par les enseignants ou par le

journaliste/écrivain peut ne pas refléter la pratique effective de ces derniers. Une observation en classe des pratiques réelles serait par conséquent intéressante mais à ce point-là, nous risquons d'entrer dans le domaine de la didactique des langues.

Malgré ces limites, notre recherche permet de cibler où se situe notre questionnaire entre ce qui est d'aménagement de la langue française et ce qui est représentations et attitudes. Elle permet de remettre en question les rectifications orthographiques envisagées cela fait vingt-sept ans. Ainsi, elle détermine si les Algériens sont avant tout à jour par rapport à cette polémique, si oui, est ce qu'ils sont déjà passés à l'action ? Seulement, en répondant aux questions, pourrons-nous déterminer l'état de la réforme orthographique en Algérie ou même juste l'acceptation des nouvelles graphies.

CHAPITRE 3

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

CHAPITRE 3 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans la partie précédente, nous avons précisé la méthode suivie pour l'assemblage des données, déterminé notre échantillon, ciblé la population à interroger et détaillé les caractéristiques du questionnaire utilisé pour répondre aux questions de recherche énoncées dans la partie théorique.

Vue que notre recherche vise à montrer l'état actuel de la réforme de l'orthographe française en Algérie et déterminer les représentations voir les attitudes des Algériens vis-à-vis de la nouvelle orthographe, nous avons développé ces notions, évoqué les arguments de la diffusion d'une réforme entre pour et contre ces changements graphiques, ainsi les débats enflammés ; le débat entre ceux réformateurs et conservateurs et le débat idéologico-sociopolitique autour de l'orthographe.

Dans ce présent chapitre, nous présenterons les résultats de la recherche ainsi que leur analyse. Reprenant un à un les objectifs ainsi que les questions de recherche s'y attachant, nous expliquerons dans un premier temps, les résultats relatifs à la connaissance perçue et effective de la réforme orthographique proposée en 1990.

Dans un second lieu, nous analyserons ceux relatifs aux représentations des enquêtes au sujet de ces rectifications. Puis, nous exposerons les résultats qui ont trait aux pratiques déclarées sur le terrain Algérien. Il est à noter que les résultats obtenus seront donnés uniquement sous forme de pourcentage et qui seront à leur tours interprétés et justifiés. Au final, les cinquante-cinq réponses sont complètes et valides.

I. PERCEPTION DE LA CONNAISSANCE

Afin de répondre à la 1^{ère} question : « avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ? ». Celle-ci offrait deux choix de réponses : oui/non.

Les réponses à cette question (figure 1) montrent que 23,63% affirmaient de n'avoir jamais entendu parler des rectifications orthographiques. Toutefois, les résultats indiquent que 76,37% des répondants de notre échantillon jugent les connaître.

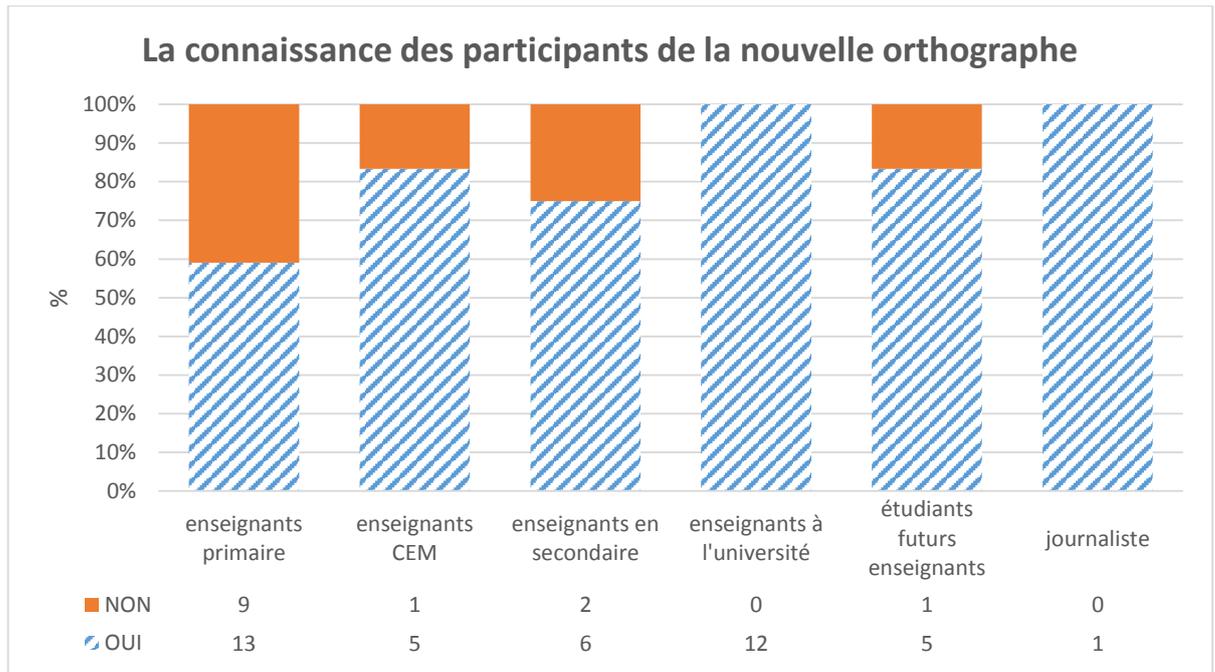


Figure n°01 : la connaissance de la nouvelle orthographe

Les réponses à cette question montrent que la majorité des enquêtés ont entendu parler de la nouvelle orthographe, contrairement aux enquêtes précédentes mais assez récentes comme celle du groupe RO (2012) mentionnée dans le chapitre méthodologique, dont les résultats divergent grandement des nôtres. Plusieurs facteurs ont à mentionner quant à l'écart entre les deux enquêtes :

La mise en pratique des rectifications orthographiques dès la rentrée scolaire en septembre 2016.

Après 27 ans de l'implantation de la nouvelle orthographe par le Conseil supérieur de la langue française, cette dernière a été remise en question à travers les médias enflammant des débats entre préservateurs et partisans.

Toutefois, 23,63% des enquêtés affirment de n'avoir jamais entendu parler de la réforme par le fait qu'elle n'a pas été mise en pratique sur le terrain Algérien, donc elle n'est ni officielle ni obligatoire.

L'intérêt de cette question est de voir l'état actuel de la réforme de l'orthographe française en Algérie, voyons maintenant qu'en pensent les répondants de ces rectifications.

II. REPRESENTATIONS FACE A LA REFORME ORTHOGRAPHIQUE

La question « comment définissez-vous la réforme orthographique ? » présentant quatre choix de réponses (une simplification voire révision de l'orthographe française, une solution pour rendre

la langue plus accessible, un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas, une mesure dénuée de sens).

Dont 54,54% de nos participants jugent qu'une réforme est plutôt une solution qui rend la langue plus accessible, 30,90% des enquêtés ont déclaré que c'est une simplification voire révision de l'orthographe et 14,56% de la population de notre échantillon ont vu que la question de l'orthographe rectifiée se présente comme un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas et reste une mesure dénuée de sens.

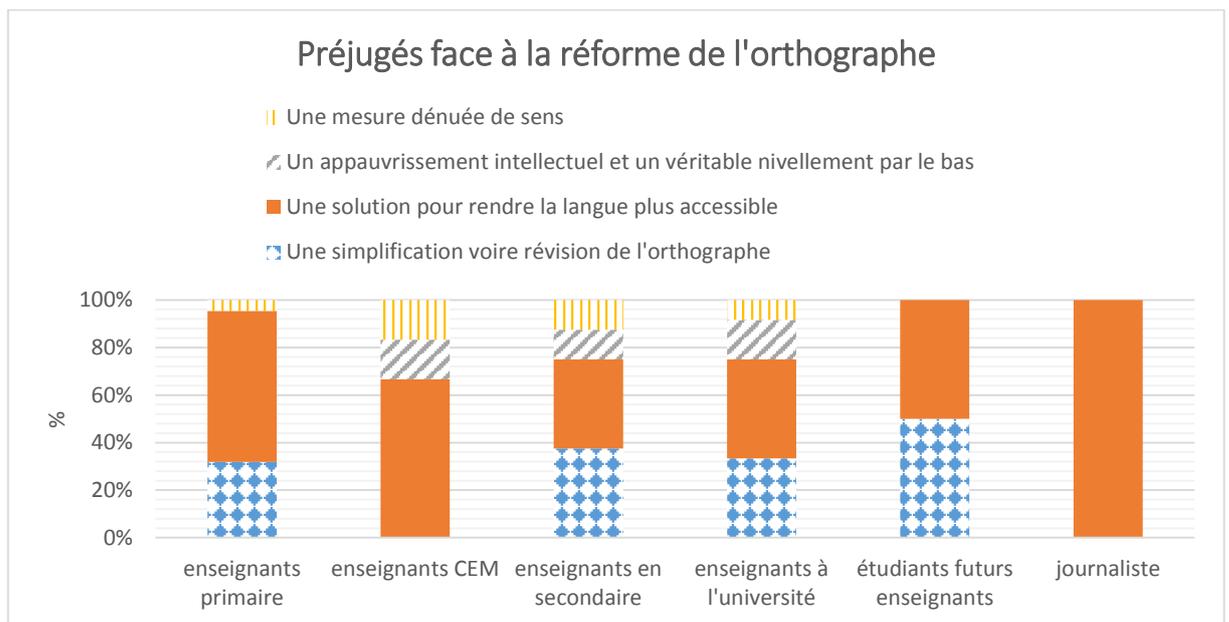


Figure n°02 : préconceptions de la réforme orthographique

Plus que la moitié des participants pensent qu'une réforme doit être une solution pour rendre la langue plus accessible car elle offre et permet un apprentissage plus aisé et plus sûr. 30,90% de nos enquêtés jugent qu'une rectification doit apporter des simplifications voire des révisions au niveau de l'orthographe faisant des retouches et aménagements correspondant à l'évolution de l'usage de l'orthographe. Une réforme de l'orthographe permet de résoudre, autant qu'il se peut, les problèmes graphiques, d'éliminer les incertitudes et aussi une formation correcte des nouveaux mots.

Malgré leur ignorance sur le sujet, 14,56% des enquêtés ont jugé qu'une réforme orthographique est plutôt un appauvrissement intellectuel, un véritable nivellement par le bas et mesure dénuée de sens, cela se justifie par leur attachement à l'ancienne orthographe et qui n'acceptent pas quelque rectification.

III. MOYENS DE LA MISE EN CONNAISSANCE DES NOUVELLES RECTIFICATIONS

Nous avons interrogé les participants sur les moyens utilisés pour prendre connaissance des rectifications en offrant cinq choix de réponses : lors de leur formation universitaire, lors d'une formation offerte par une école, lors d'un congrès, de façon autodidacte ou via les médias.

Les réponses à cette question indiquent que 32,72% ont pris connaissance de la nouvelle orthographe lors de leur formation universitaire, 29,09% à travers les médias, 27,27% de façon autodidacte, alors que les formations offertes dans les écoles et lors des congrès constituent moins souvent une source d'information.

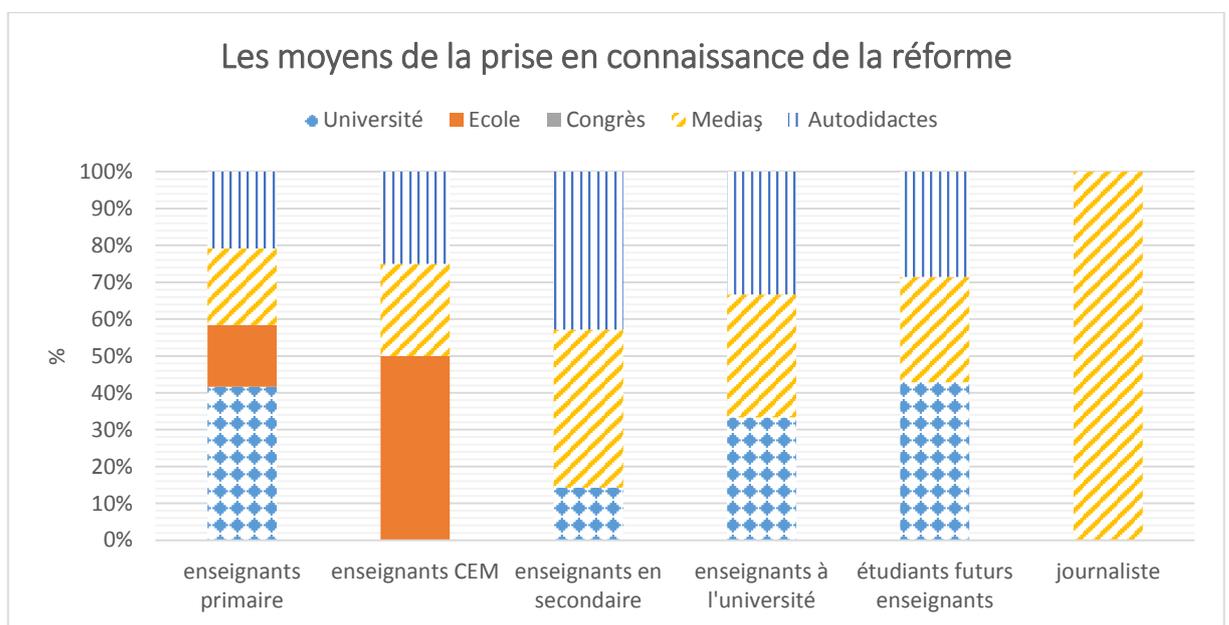


Figure n°03 : la façon de la mise en connaissance

La majorité des réponses des enquêtés visaient le premier choix (l'université) par le fait que chacun des enseignants et même les étudiants sont appelés à être à jour avec la langue française et tout ce qui la concerne.

Les médias viennent en deuxième position grâce à la polémique qui a été enflammée par le fait qu'il y avait des programmes scolaires qui sont rédigés dans cette orthographe révisée et ils l'ont pris comme orthographe de référence. En revanche, plusieurs autres programmes ont refusé de l'intégrer dans leurs pratiques orthographiques, d'où les nombreux débats qui ont été engendrés.

27,27% des enquêtés se sont intéressés de façon autodidactes. Vu que la majorité de nos répondants font partie du domaine de l'éducation et de l'enseignement, ils sont donc en relation continue avec l'orthographe.

Seulement 10,90% des enquêtés ont pris connaissance des recommandations orthographiques de la langue française dans les écoles, et cela est dû à l'état actuel de la réforme en Algérie (ni officielle ni obligatoire).

Entre autre, aucun pourcentage voire valeur marquée par le choix du congrès et cela est justifié par le fait que cette question de révision n'a pas été posé sur le terrain Algérien.

Les gens ciblés dans notre échantillon de recherche affirment donc avoir pris connaissance des rectifications surtout à l'université et grâce à aux médias, mais connaissent-ils les nouvelles règles ? ce que nous allons voir dans la prochaine question.

Q.03	Université	Ecole	Congrès	Media	Autodidactes
Enseignants primaire	10	4	0	5	5
Enseignants CEM	0	2	0	1	1
Enseignants en secondaire	1	0	0	3	3
Enseignants à l'université	4	0	0	4	4
Etudiants futurs enseignants	3	0	0	2	2
Journaliste	0	0	0	1	0
TOTAL	18	6	0	16	15

IV. PERCEPTION DE LA CONNAISSANCE EFFECTIVE DES NOUVELLES REGLES

La question « connaissez-vous les nouvelles règles ? » offrait trois choix de réponses : oui/non/indifférent, dont 49,09% disent n'avoir jamais connu les nouvelles règles, 30,90% disent bien les connaître et 20,01% qui ne s'y intéressent pas.

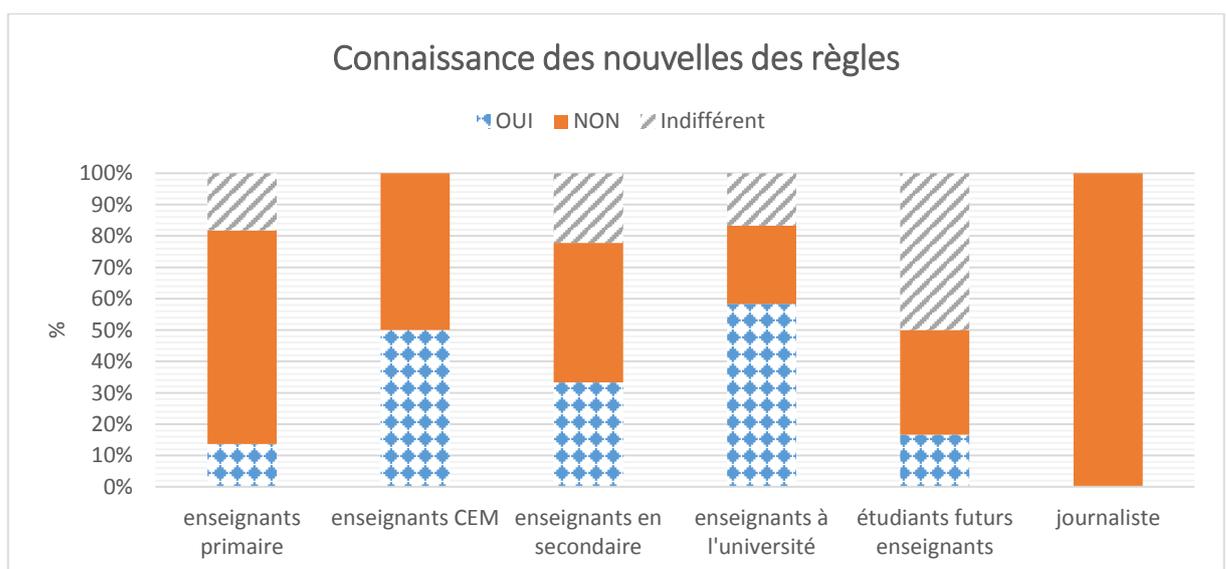


Figure n°04 : la connaissance réelle des graphies rectifiées

Les résultats indiquent que presque la moitié des enquêtés ne connaissent pas les nouvelles règles bien que les résultats de la première question qui concerne la connaissance de la réforme présentent un taux élevé pour ceux qui sont au courant de la nouvelle orthographe.

Nous pouvons associer cet écart entre les deux valeurs à l'absence de la mise en pratique de ces recommandations orthographiques.

30,90% déclarent de bien connaître les règles de cette orthographe dite moderne et ce de façon autodidacte puisque la nouvelle graphie n'a pas été intégrée dans les programmes ou présentée à travers des formations.

Pour le reste de la population, cette question des nouvelles règles et des principes de l'orthographe révisée n'a aucune importance, ils sont donc indifférents.

<i>Q.04</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>Indifférent</i>
<i>Enseignants primaire</i>	3	15	4
<i>Enseignants CEM</i>	3	3	0
<i>Enseignants en secondaire</i>	3	4	2
<i>Enseignants à l'université</i>	7	3	2
<i>Etudiants futurs enseignants</i>	1	2	3
<i>Journaliste</i>	0	1	0
<i>TOTAL</i>	17(30.90%)	28(49.09%)	11(20.01%)

V. ATTITUDES FACE A L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Les réponses à cette question montrent que 58,18% des enquêtés se sont mis d'accord sur le fait que la langue française, et notamment son orthographe doit être et a vraiment besoin d'être revue et corrigée. Le reste marque bien leur refus par rapport à cette recommandation, ils disent bien non ; la langue française n'a pas besoin d'être rectifiée.

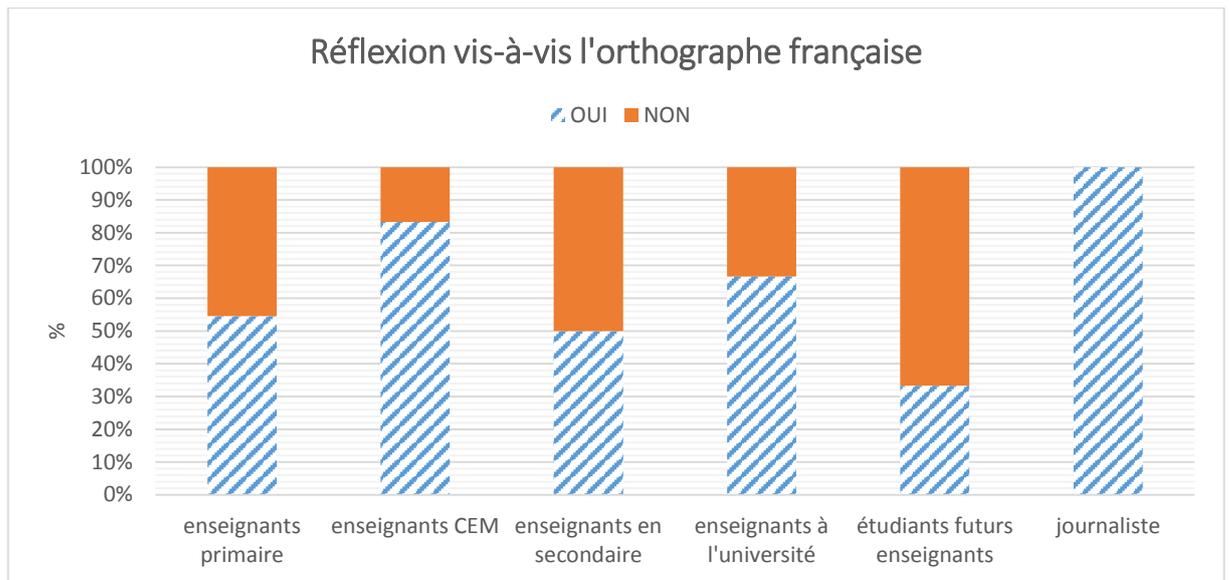


Figure n°05 : préjugés face à la l'orthographe française

Disant que l'orthographe française est une orthographe assez complexe, plusieurs répondants à notre questionnaire rencontrent des problèmes graphiques, des incertitudes et des contradictions, trouvent que c'est difficile d'écrire sans faute ; affirment que cette langue doit être revue et simplifiée. Elle correspond donc à une évolution de l'usage.

En revanche, un nombre aussi important trouve que la langue française n'a pas besoin d'être rectifiée et ce car ils trouvent que c'est une langue qui a ses racines et un charme qui se cache derrière cette complexité. Cette question n'a pas de sens et ne présente qu'une vaste plaisanterie et un véritable nivellement par le bas, ces changements n'ont guère d'importance.

Q.05	OUI	NON
<i>Enseignants primaire</i>	12	10
<i>Enseignants CEM</i>	5	1
<i>Enseignants en secondaire</i>	4	4
<i>Enseignants à l'université</i>	8	4
<i>Etudiants futurs enseignants</i>	2	4
<i>Journaliste</i>	1	0
TOTAL	32(8.18%)	23(42%)

VI. ORTHOGRAPHE FRANÇAISE ENTRE AISANCE ET DIFFICULTE

Nous avons constitué cette question en deux parties dont la première est fermée ; vise à savoir si nos enquêtés ont d'abord des difficultés en orthographe de la langue française.

Comme c'est montré sur (la figure06.01), nous avons trouvé que 74.54% des répondants rencontrent des complexités lors de leurs productions orthographiques.

En revanche, les 25.46% de nos questionnés déclarent qu'ils n'ont aucun soucis en écrivant dans cette langue.

La deuxième partie (la figure 06.02), est destinée à ceux qui trouvent une certaine arduosité en ce qui concerne la graphie de la langue française. Nous leurs avons offert quatre choix de réponses, ainsi une chance pour rajouter d'autres possibilités.

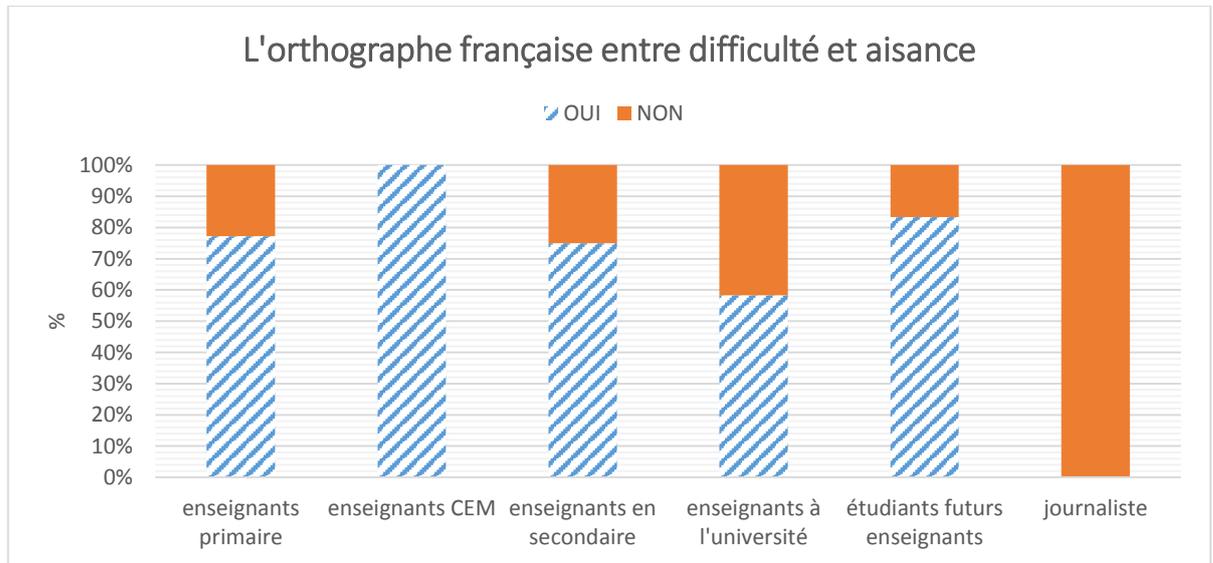


Figure n°06.01 : l'orthographe française entre aisance et difficulté

Les réponses à cette question indiquent que plus que la moitié dit bien qu'écrire en langue française sans difficultés est presque impossible même si on est en contact permanent avec cette langue. Les usagers retrouvent donc de différentes difficultés en écrivant dans cette langue assez complexe, pour cela ils sont pour une suppression ou une simplification de nombreuses règles de cette langue.

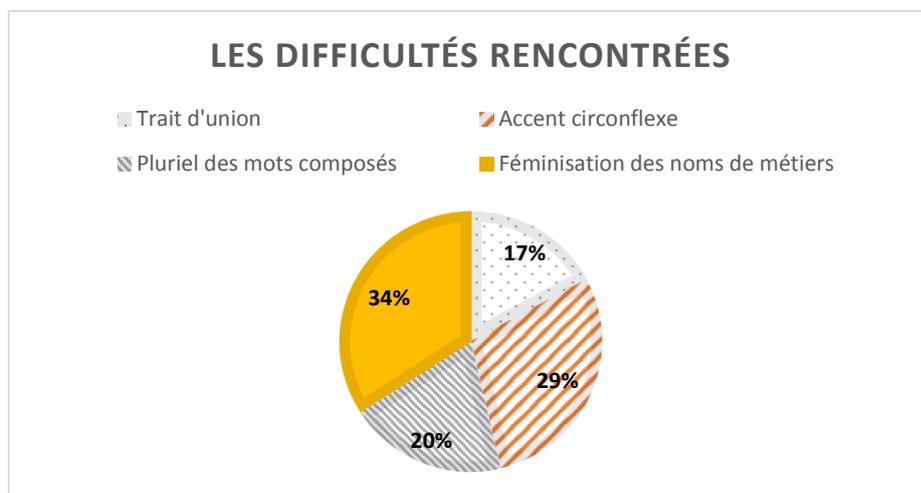


Figure n°06.02 : les différentes difficultés rencontrées

34% des gens questionnés dans notre travail trouvent que la féminisation des noms de métiers est l'une des difficultés la plus rencontrée, ils hésitent le plus souvent est ce ils rajoutent la marque du féminin ou ils gardent la même graphie pour distinguer entre les deux sexes.

Le nom de métier n'est pas question de sexe ou de genre mais plutôt d'une action et d'un acte. On doit donc mettre en relief ce métier quelque chose et non pas la personne qui l'accomplie.

Les problèmes liés à l'usage de l'accent circonflexe viennent en deuxième position avec un pourcentage de 29%, les participants jugent que l'emploi de cet accent reste incohérent et arbitraire. Il ne sert à rien qu'à préciser la prononciation, pour ce qui est différenciation du sens prenant l'exemple de « mûr et mur », ils affirment que même sans ce fameux accent on peut faire la différence selon la distribution dans la phrase.

Le problème du pluriel des mots composés est généralement lié à la présence ou non du trait d'union, si ce dernier sert à marquer qu'il existe un lien étroit entre deux termes 20% et 17% des enquêtés déclarent qu'il faut l'éliminer et souder les deux termes car le problème de la formation du pluriel ne se pose pas quand les termes sont soudés.

25,46% affirment qu'ils ne rencontrent plus de difficultés lors de leurs pratiques orthographiques et nous constatons que cela tient à une activité très importante et enrichissante des compétences notamment linguistiques qui est la lecture, celle-ci permet aussi d'améliorer les compétences de production écrite et de maîtriser les règles de l'orthographe en question.

VII. APPLICATION DE L'ORTHOGRAPHE REFORMEE

Cette question a pour but de voir si la nouvelle orthographe a été mise en pratique sur le terrain Algérien.

Plus que la moitié (65,45%) déclarent de n'avoir jamais utilisé la nouvelle orthographe. Or, les autres enquêtés avouent qu'ils ont déjà intégré l'orthographe rectifiée dans leurs pratiques orthographiques.

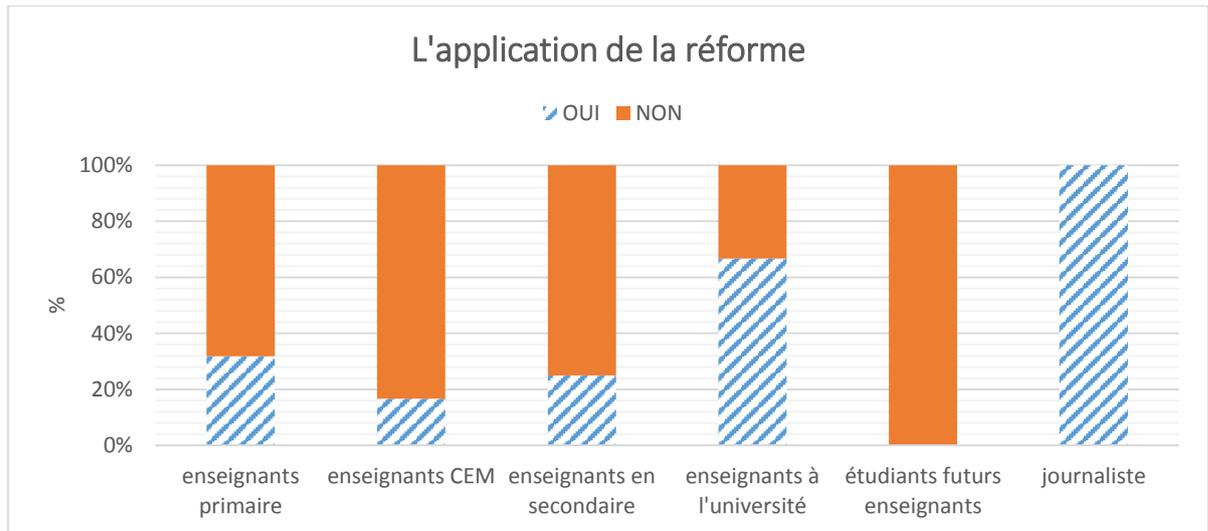


Figure n°07 : la mise en pratique de la nouvelle orthographe

<i>Q.07</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
<i>Enseignants primaire</i>	7	15
<i>Enseignants CEM</i>	1	5
<i>Enseignants en secondaire</i>	2	6
<i>Enseignants à l'université</i>	8	4
<i>Etudiants futurs enseignants</i>	0	6
<i>Journaliste</i>	1	0
TOTAL	19(34.55%)	36(65.45%)

REPARTITION DES INTERROGES

Nous avons trouvé que la plupart des questionnés n’appliquent pas la nouvelle orthographe par le fait que cette question est toujours absente en Algérie. De plus, cela revient au manque de formations spécialisées autour de cette rectification. Comme nous l’avons déjà évoqué en 4^{ème} question, la majorité soit ne connaissaient pas les nouvelles règles, soit ils sont indifférents. Tant que la réforme de l’orthographe n’a pas été implantée en Algérie, les gens ne ressentent pas l’obligation de l’appliquer même face aux difficultés rencontrées en orthographe traditionnelle.

En contrepartie, 34,55% des répondants ont déjà intégré la nouvelle orthographe dans leurs pratiques, et ce pour qu’ils aient plus de facilité à l’écrit.

VIII. CONCLUSION

Les analyses ont été effectuées pour vérifier s’il existait un éventuel lien entre les attitudes des interrogés et nos quatre variables choisis ; il sera question du sexe, l’âge, la profession et le grade.

Tout d’abord, en ce qui concerne le sexe, aucune significativité n’a été observée.

Ainsi, en ce qui a trait à l'âge des questionnés, le traitement des données n'a révélé aucune différence significative par rapport à l'opinion des répondants ; soit par rapport aux hommes ou par rapport aux femmes de notre échantillon partageant sensiblement les mêmes points de vue au sujet de la réforme orthographique.

Pour ce qui a trait au grade, aucune différence ne ressort entre les enseignants de primaire, de moyen, de lycée et de l'université.

Le choix de la variable liée à la profession était dans le but de différencier entre ceux qui sont dans le domaine de l'éducation et des journaliste/écrivains d'expression française (nous avons obtenu un seul journaliste à cause du manque des bureaux et du personnel).

En guise de conclusion, l'objectif majeur de cette recherche était de montrer l'état actuel de la réforme orthographique en Algérie. Or, on remarque que plus que la moitié de ceux interrogés dans notre étude sont au courant de la réforme orthographique, jugeant qu'il s'agit bien d'une solution qui rend la langue plus accessible.

La majeure partie de ceux-ci affirment d'ailleurs en avoir pris connaissance à l'université ou à travers les médias et non lors des congrès

D'une part, la majorité des questionnés déclarent ne pas connaître les nouvelles règles, alors que le reste confirme qu'ils sont indifférents ; malgré leur connaissance de la nouvelle orthographe mais cela ne les intéressent pas d'assimiler toutes les rectifications.

D'autre part, 58,18% des répondants à notre questionnaire trouvent que la langue française a besoin d'être revue et rectifiée, afin d'améliorer l'écrit. En revanche, un nombre aussi important juge que l'orthographe française n'a pas besoin d'être révisée par le fait que le charme de cette langue est dans sa complexité. Une rectification sera donc un appauvrissement intellectuel, un véritable nivellement par le bas et ces changements n'auront guère d'importance.

Plus de la moitié (74,45%) de nos enquêtés déclarent qu'ils trouvent des difficultés au niveau de l'orthographe française, notamment en ce qui concerne la féminisation des noms de métiers. Ceci nous amène à notre troisième objectif de recherche, celui de savoir si les Algériens sont actifs sur le processus de féminisation des noms de métiers. En analysant nos données recueillies, nous avons constaté que la plupart des enquêtés ne le sont pas à cause de la complexité de cette question.

Afin de voir si les rectifications sont appliquées sur le terrain Algérien, notre recherche a dévoilé que malgré la connaissance de la réforme et ses principes, 65,45% de nos interrogés ne l'appliquent guère dans leurs pratiques orthographiques.

Pour conclure, notre modeste recherche a pu démontrer que la question de la réforme orthographique reste plus théorique que pratique, par le fait qu'elle n'a pas été officialisée ni imposée en Algérie.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette modeste recherche descriptive quantitative visait à dresser un bilan de la situation de la nouvelle orthographe en Algérie.

Nous avons dans un premier temps exposé notre problématique de recherche qui cherche les causes ou bien les facteurs poussant à l'implantation d'une nouvelle réforme de l'orthographe française.

En effet, une analyse qui n'évolue plus avec les locuteurs est une analyse dite morte ou vouée à mourir, malgré le consensus connu sur la complexité de l'orthographe française liée à ses innombrables irrégularités, incohérences et exceptions, aussi qu'au manque de correspondance entre ses graphèmes et ses phonèmes.

Cependant, à la lumière de la polémique de février 2016, et celle de mai 2017, nous remarquons que ces rectifications même si elles ont été publiées au journal officiel, elles n'ont pas été entérinées par les locuteurs. Certains utilisent très probablement en partie la réforme de l'orthographe sans en avoir conscience, les autres sont encore attachés aux règles durement apprises il y a plusieurs années (orthographe traditionnelle). C'est donc aux nouvelles générations qui doivent être transmis ces rectifications.

Il a été question du constant débat entre ceux qui n'acceptent pas de changements de l'orthographe sous prétexte que la langue perdrait ses origines et cela provoquerait un nivellement par le bas, donc c'est une question dénuée de sens, et de l'autre côté ceux qui y voient plutôt une évolution normale qui correspond à l'usage de la langue.

Nous avons pu remarquer que cette histoire d'une nouvelle règle a eu son écho en Algérie, et Tlemcen en particulier avec un taux avantageusement élevé.

Puis, il a été également question de tirer et de cerner les attitudes et les représentations des Algériens face à cette nouvelle orthographe, déterminer la manière dont chaque individu lambda perçoit et juge l'usage des nouvelles règles orthographiques.

Dans notre travail présenté, nous avons évoqué quelques conceptions répandues de l'orthographe de la langue française, d'où la première fait de cette graphie un objet historique, donc un héritage patrimonial et culturel. La deuxième montre sa complexité et la dernière met en avant son côté esthétique que le groupe RO définit comme statut et comme condition à une réforme

sachant aussi que cette polémique repose sur une idéologie, mais aussi sur un plan sociopolitique dû à l'aménagement de la langue française.

Peu sont les travaux de recherche qui ont été menés sur les rectifications de l'orthographe française proposées il y a vingt-sept ans. Nous citons celui de KARINA DA SILVA DA ROCHA, Québec Montréal (février 2014), qui est à présent un mémoire dans le domaine de la didactique des langues, aussi master ORIANE BERNHARDT et ALEXANDER LENY A. Strasbourg (juin 2016) dans le même domaine cité précédemment.

Nous avons interrogé quelques propos du groupe RO ; leur recherche a été menée juste avant la publication des propositions de 1990, demandant l'avis des enseignants à ce sujet face à des points précis de modifications afin de prévoir si les rectifications seraient bien accueillies. Mais cette étude ne vérifiait pas les connaissances effectives des nouvelles règles.

Nous poursuivions quatre objectifs, nous voulions vérifier en premier lieu l'état de la question en Algérie et la connaissance qu'ont les algériens qui sont en contact permanent avec la langue française des changements orthographiques, déclarés mais surtout effective, ce qui n'avait pas encore été effectué, à notre connaissance.

Nous désirions aussi connaître l'opinion des interrogés sur les nouvelles règles et en savoir un peu plus sur leurs pratiques, s'ils ont accepté l'intégration d'une nouvelle graphie ou bien ils gardent toujours l'ancienne orthographe.

Finalement, à travers nos recherches, nous avons détecté les difficultés les plus souvent rencontrées par les usagers.

Dans le cadre théorique, nous avons déterminé les limites historiques de la langue française, où nous avons détaillé l'évolution de l'orthographe française en énumérant les réformes subies depuis sa création.

La notion de l'orthographe a été définie comme étant la façon concrète d'écrire un mot, comme un ensemble de signes linguistiques.

Nous avons distingué l'orthographe d'usage (lexicale) de l'orthographe d'accord (grammaticale). Ensuite, nous avons évoqué les notions de politique, aménagement et planification linguistique du français en Algérie. La politique comme étant un ensemble de choix conscients des rapports entre langues et vie sociale, planification comme étant la mise en pratique concrète de cette politique, et la notion d'aménagement qui renvoie généralement aux mesures qu'arrête un état pour régler l'usage des langues sur son territoire.

Dans ce sens, nous avons cité les aménagements orthographiques de 1990, se basant sur les derniers textes officiels, et donnant lieu aux différentes éditions du dictionnaire de l'Académie française.

Nous avons ensuite présenté les principales rectifications et modifications de l'orthographe de la langue française soutenant les graphies rectifiées ; le trait d'union et la soudure, la pluriel régularisé, les accents modifiées et le tréma, les consonnes doubles et d'autres anomalies modifiées, telle que la féminisation des noms de métiers.

Puis, nous avons mis l'accent sur les origines de la nouvelle orthographe et les facteurs qui se sont mis en cause pour revoir et reparler aujourd'hui des rectifications implantées il y a vingt-sept de cela.

C'est à partir de cela que nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Est-ce que les Algériens sont à jour par rapport à la révision voir rectification de la langue française ?
- Quelles sont les représentations/attitudes des Algériens vis-à-vis de l'orthographe réformée ?
- La réforme est-elle appliquée ou reste encore confrontée aux résistances ?
- Qu'en pensent les algériens de la féminisation des noms des métiers ?

Dans la partie méthodologique, nous avons exposé les caractéristiques de notre échantillon, après avoir classé et distingué quelques méthodes d'échantillonnage, en expliquant d'abord comment nous avons effectué notre étude, comment s'est déroulé notre enquête sur terrain ; dans les établissements scolaires (primaire, moyen et secondaire), au niveau du bureau de journalisme et à travers les réseaux sociaux (Facebook et E-mail), puis en démontrant que les caractéristiques des interrogés en ce qui a trait au profession/grade, au sexe et à l'âge étaient souvent non représentatives.

Nous avons également décrit l'outil de notre enquête et détaillé les particularités du questionnaire élaboré pour la cueillette des données, en prenant soin de spécifier les conseils tirés de l'ouvrage de méthodologie « Réaliser son mémoire ou sa thèse de Pierre MONGEAU (2008) » qui propose une vision d'ensemble des étapes à franchir pour réaliser le travail de recherche et la rédaction de mémoire ou de thèse. Il rend compte à la fois des aspects pratiques du travail à faire et des exigences de rigueur et de cohérence qu'exigent le travail et sa mise en forme.

Le questionnaire a été élaboré afin de voir l'état actuel de notre question, cela correspond à la connaissance qu'ont les interrogés à l'égard de cette question, mais aussi de la connaissance

effective et réelle des nouvelles règles et de mise en pratique de cette nouvelle orthographe moderne.

Les sept questions s'y rapportant ont été détaillées. Il a été question de préciser la méthode suivie pour analyser les données recueillies.

Enfin, nous avons formulé les limites de notre recherche ayant trait à la taille de l'échantillon, au temps de réponse convenables, à la possibilité des répondants de s'informer sur la thématique et à la fiabilité d'une enquête par questionnaire.

A la fin de ce chapitre, nous avons différencié les attitudes des représentations face aux nouvelles règles de l'orthographe française. Aussi, nous avons dressé quelques arguments en faveur ou en défaveur de la réforme orthographique, entre ceux qui disent que l'orthographe française est difficile voire complexe qui vit sur un conflit de règles, et ceux qui renvoient cette orthographe à son histoire et son identité

Dans ce dernier chapitre qui a trait à l'exposition des résultats obtenus, de leur analyse et interprétation Ces mêmes résultats ont été comparés avec ceux de recherches précédentes, plus précisément avec ceux de KARINA DASILVA DA ROCHA, sur la même question, lorsque cela s'avérait possible Les résultats ne concordaient pas avec les leurs

Dans un premier temps, les résultats liés à la connaissance de la réforme orthographique de la langue française indiquent que plusieurs interrogés sont au courant de la nouvelle orthographe, ces derniers ayant pris connaissance des rectifications, la plupart du temps à l'université ou à travers les médias.

La majorité des répondants sont au courant de cette réforme même si elle n'est ni officielle ni obligatoire, mais juste recommandée.

Ils disent bien que la langue française, notamment son orthographe est complexe, ils jugent aussi qu'une réforme est plus qu'une solution qui rend la langue plus accessible, elle est une évolution qui correspond à l'usage, c'est aussi un moyen valorisant l'apprentissage d'une langue. Ces changements sont loin d'être considérés comme un nivellement par le bas ou une mesure dénuée de sens comme les considèrent certains usagers, puisqu'ils offrent une certaine stabilité et logique au niveau des graphies de la langue française.

Donc, 58,18% des répondants de notre échantillon croient à l'évolution nécessaire de cette langue et n'associent pas la complexité de l'orthographe française à sa richesse, ils sont d'avis que

les graphies rectifiées devraient rentrer dans les pratiques quotidiennes des usagers et elles devraient être enseignées, vue qu'ils rencontrent (les usagers) souvent des difficultés.

Cela nous amène à l'une des difficultés la plus remarquée chez nos interrogés, en ce qui a trait à la féminisation des noms de métiers.

Cette question qui à son tour véhiculait nombre de résistances, pour une large part idéologique.

Graphiquement parlant, les usagers de la langue française hésitent toujours à ce qu'ils doivent écrire ; s'il s'agit d'un nom de métier, est ce que c'est juste question de rajout d'un déterminant féminin exemple : la députée, la juge... ? Ou par rajout des suffixes « esse » ou « elle » ou par l'ajout du « e » au final, par exemple une chargée, une députée, une professeure. Etc.

Donc, les répondants ont montré qu'ils ne sont pas actifs sur le processus de la féminisation des noms de métiers, ce qui nous amène à notre troisième objectif.

Ce qui a trait à la connaissance des nouvelles règles, les résultats obtenus nous ont confirmé que les interrogés ne donnent pas d'importance et ne cherchent même pas savoir ce qui a été rectifié ou pas. Ils sont au courant de cette réforme, même s'ils ne l'appliquent pas, c'est sans avoir conscience. C'est par le fait que la politique et l'aménagement linguistique de la langue française en Algérie n'ont pas officialisé la nouvelle orthographe. L'usage reste donc confiné entre ancienne et nouvelle orthographe.

Un changement orthographique permettant un accès facile à la langue semble être souhaité par une majorité des enquêtés qui se prononcent d'ailleurs en faveur d'un aménagement des normes orthographiques, qu'il s'agit d'une simplification de l'orthographe jugée difficile ou d'une réforme générale, la plupart des participants se montrent nettement plus accueillant à la perspective d'une simplification orthographique.

En revanche, peu sont ceux qui résistent face à cette nouvelle orthographe, en se justifiant qu'une langue est rattachée à son histoire et faisait partie du patrimoine. Les résultats restent oscillants entre des positionnements tantôt favorable et tantôt défavorable à une réforme.

Par ailleurs, il serait intéressant dans de futures recherches, d'observer les pratiques réelles, et non plus déclarées à partir des articles de presse, des revues (des textes écrits) afin de confirmer si la perception des pratiques correspond vraiment à la pratique effective. Il serait pertinent dans telles recherches de tenir compte des conditions pour implantation plus réussite de la nouvelle orthographe si la politique linguistique et l'aménagement de la langue française en Algérie

imposeront voire recommanderont l'usage des deux figures de l'orthographe française. Est-ce qu'ils vont choisir de rester sur l'ancienne orthographe ou préféreront de simplifier leurs pratiques orthographiques en éliminant toute forme d'ambiguïté ou d'incohérence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBACI, A, (2012), Aménagement linguistique et représentations des jeunes locuteurs kabyles en Algérie : 289-298, En ligne :

<http://revue.ummt0.dz/index.php/idi/article/view/270>. Consulté le (07/01/2018).

Académie française, (2017), Féminisations des noms de métiers, fonctions, grades et titres, En ligne :

<http://www.academie.francaise.fr/actualites/feminisations.des.noms.de.metiers.fonctions.grad.es.et.titres>. Consulté le (18/10/2017).

AID Samia, (2007), Le français en Algérie, Statut du français dans les textes et discours officiels Algériens et dans la réalité sociolinguistique, Université de Tizi-Ouzou. En ligne :

<http://platform.almanhal.com/files/2/97775>. Consulté le (04/02/2018).

BENTOLILA, A, (2010), Parle à ceux que tu n'aimes pas, in Le défi de Babel, Paris, Odile Jacob : 147.

BERRENDONNER, A, (1982), L'éternel grammairien, Peter lang, Berne : 55-56.

BOYER, H, (1996), Les politiques linguistiques, Revue.org, Opem edition : 103-104.

Bulletin officiel spécial, (2008), n°3, en ligne :

<ftp://education/gouv.fr/pub/edutel/bo/2008/hs3/.pdf>. Consulté le (24/02/2018).

Bulletin officiel spécial, (2008), n°6, En ligne :

<ftp://education/gouv.fr/pub/edutel/bo/2008/hs3/.pdf>. Consulté le (24/02/2018).

Bulletin officiel n°32 du 8 septembre 2016, En ligne :

www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=35074. Consulté le (24/02/2018).

Cairn, Info, (2000), Autour du livre d'Anne-Marie Houdebine, La féminisation des noms de métiers : 1-10, En ligne : <http://www.cairn.info/article-p.php?ID-article-TGS-003-0169>,

(Consulté le 02/10/2017). Consulté le (24/12/2017).

CALVET, L, J, (1993), La guerre des langues et les politiques linguistique, Fayot, Paris : 111-112.

CALVET, L, J, (1996), Que sais-je ? La sociolinguistique, PUF, Paris : 4.

CALVET, L, J, (2009), Que sais-je ? La sociolinguistique, PUF, Paris : 6.

CALVET, L, J, (2009), Que sais-je ? La sociolinguistique, PUF, Paris : 110.

CALVET, L, J, (1999), Quand les représentations linguistiques inventent les langues, Thesslouiki. Centre for greek language : 82-165.

CATACH, N, (1978), Que sais-je ?, L'orthographe, Presses universitaires de France, n°685, Paris : 54.

CATACH, N, (1989), Les délires de l'orthographe, Plon : 64.

CERQUIGLINI, B, (1996), Le roman de l'orthographe, Hatier, Paris : 11.

CHEVEL, A, (2008), L'orthographe en crise, in Et si l'histoire montrait le chemin ? Editions Retz, Paris.

Conseil supérieur de la langue française(CSLF), (2005), Mémoire sur l'orthographe présenté par le Conseil supérieur de la langue française, En ligne :

<http://www.CSLF.gouv.qc.ca/publications/pubf2014/pdf>, (Consulté en janvier 2010.)

Conseil supérieur de la langue française, (1990), Les rectifications de l'orthographe, documents administratifs, Paris, n°100 : 3-19.

CORBEIL, J, C, (1980), L'aménagement linguistique, Montréal Guénin, En ligne :

<http://www.persee.fr/doc/mots-02436450-1997-num-52-1-2462>. Consulté le (11/02/2018).

Déclaration de l'Académie française sur la réforme de l'orthographe adoptée dans la séance du jeudi 11 février 2016, En ligne : <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-la-reforme-de-lorthographe> . Consulté le (18/01/2018)

DUPRIEZ, D, (2009), La nouvelle orthographe en pratique, Editions de Boeck-Duculot, Bruxelles : 158-165.

EL GHERBI, (1993), Méthodologie d'investigation, Institut numérique : 51, en ligne :

<http://www.institut-numerique.org/chapitre-II-methodologie-d'investigation-513f69fce90e0> . Consulté le (15/03/2018).

EL HIMER, (2004), Méthodologie d'investigation, Institut numérique : 27, en ligne :

<http://www.institut-numerique.org/chapitre-II-methodologie-d'investigation-513f69fce90e0> . Consulté le (15/03/2018).

FAYOL, M et JAFFRE, Z, (2008), Orthographe, Presses universitaires de France, Paris : 38-51.

GAUDREAU, L, (2011), Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation, Guénin éditeur, Montréal.

GHIGLIONE, R ET MATALON, B 1978, les enquêtes sociologiques, Théorie et pratique, Armand Colin, COL.U, Paris. 178 : 29.

GOOSSE, A, (1991), la nouvelle orthographe, exposés et commentaires, Duculot : 11.

GREVISSE, M et GOOSSE, A, (2008), Le bon usage, Grammaire française, Editions de Boeck Université, Bruxelles : 80.

Groupe RO, (2011), Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des francophones, Français et société, Edition modulaires européennes et Intercommunications, Bruxelles, Vol 21.

Groupe RO, (2012), Les francophones et les rectifications de 1990- Etat des connaissances et des usages en 2010, Glottopol, n° (9janvier) : 130-148, En ligne :

glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_19/gpl19_09_vicari.pdf, consulté le (04/03/2018).

JAVEAU, C, (1982), L'enquête par questionnaire, Manuel d'usage du praticien. Population : 45.

KATZ, D, (1960), L'approche fonctionnelle de l'étude des attitudes, En ligne : <http://academic.oup.com/poq/article-abstract/24/2/163/1884959>. Consulté le (17/03/2018).

LABOV, W, (1994), Principes des changements linguistiques, N°01, Facteurs internal ? Oxford, Blackwell, 1994.

LAURENCE, H, (2011), Histoire de la langue française, Edition-ellipses : 5.

LOUARN, A, D, (2010), La réforme de l'orthographe le français n'est pas sacré, in Le figaro Premium : 1-10, En ligne : <http://www.lefigaro.fr/actualite-France/2010/01/05/01016> (Consulté le 05/10/2017).

LEON, M, H, (2008), Attitudes et représentations-Institut numérique : 40-41, En ligne : www.institut-numerique.org/chapitre-1-attitudes-et-representations-513f69fbg1961 , consulté le (27/01/2018).

Le Larousse, (2012), en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/orthographe/56605> , consulté le (08/02/2018).

Le Petit Robert, (2010), en ligne : https://www.zapmeta.ws/ws?q=le%20petit%20robert%20dictionnaire&asid=ws_gc_b8_5&mt=b&nw=g&de=c&ap=1t1 , consulté le (08/02/2018).

LE ROUX, N, (2016), Le guide complet de la nouvelle orthographe : 1-7, En ligne : www.lalanguefrancaise.com/orthographe/guide-complet-de-la-nouvelle-orthographe (Consulté le 24/02/2018).

MARIANNE, (2017), Lutte des classes « oui », le ministère de l'éducation a bien imposé la réforme de l'orthographe : 1-3, En ligne : <http://www.marianne.net/debattons/blogs/lutte-des-classes/ou-le-ministere-de-l-education-nationale-a-bien-impose-la-reforme>, (Consulté le 17/10/2107).

MARTINET, A, (1969), Le français sans fond, presses universitaires de France, Paris : 82-83.

MONGEAU, P, (2008), Réaliser son mémoire ou sa thèse, presses de l'université du Québec, Québec : 90.

MILLET, A, LUCCI, V, BILLIEZ, J, (1990), Orthographe mon amour ! Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble : 40-91-100-113.

ROBILLARD, D, (1997), Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle, Une introduction à la sociolinguistique : 29, En ligne : www.sociolinguistique.fr/cours-r-2.html.

SIMON, J.P, (1998), Perception des rectifications orthographiques par de futurs enseignants, Dans l'orthographe en question, Publications des universités de Rouen et du Mavre, France : 191-215.

ST-Onge.C, (2013), L'orthographe, toute une histoire, Québec, scriptes.

ANNEXES

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : *Journaliste*

Sexe : *Masculin*

Grade :

Age : *35 ans*

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

- Une simplification voire révision de l'orthographe française
 Une solution pour rendre la langue plus accessible
 Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas
 Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

- Université Ecole Congrès
 Médias Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui Non Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui Non

-Si oui, à quel niveau ?

- Le trait d'union le pluriel des noms composés
 L'accent circonflexe Féminisation des noms de métiers

Autres :

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui Non

Le Chef de Bureau
M. ZENASNI



Merçi

FAC

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : enseignante

Sexe : féminin

Grade : maitre de conférences B

Age : 29

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe?

Une simplification voire révision de l'orthographe française

Une solution pour rendre la langue plus accessible

Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas

Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

Université

Ecole

Congrès

Médias

Autodidacte

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui

Non

Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui

Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui

Non

-Si oui, à quel niveau ?

Le trait d'union

le pluriel des noms composés

L'accent circonflexe

Féminisation des noms de métiers

Autres : Parfois lorsqu'il s'agit de mots rares.

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui

Non

Merci

CEM

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : P.E.M

Sexe : féminin

Grade :

Age : 35 ans

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

- Une simplification voire révision de l'orthographe française
- Une solution pour rendre la langue plus accessible
- Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas
- Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

- Université Ecole Congrès
- Médias Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui Non Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui Non

-Si oui, à quel niveau ?

- Le trait d'union le pluriel des noms composés
- L'accent circonflexe Féminisation des noms (de métiers)

Autres :

...Les terminaisons des p.p de verbes irréguliers

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui Non

Merci

lycée

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession :

Sexe : Homme

Grade : PFS

Age : 43

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

- Oui Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

- Une simplification voire révision de l'orthographe française
 Une solution pour rendre la langue plus accessible
 Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas
 Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

- Université Ecole Congrès
 Médias Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

- Oui Non Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

- Oui Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

- Oui Non

-Si oui, à quel niveau ?

- Le trait d'union le pluriel des noms composés
 L'accent circonflexe Féminisation des noms de métiers

Autres :

.....

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

- Oui Non

Merci

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : Enseignant

Sexe : Homme

Grade : P.E.P

Age : 27 ans

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui

Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

Une simplification voire révision de l'orthographe française

Une solution pour rendre la langue plus accessible

Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas

Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

Université

Ecole

Congrès

Médias

Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui

Non

Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui

Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui

Non

-Si oui, à quel niveau ?

Le trait d'union

le pluriel des noms composés

L'accent circonflexe

Féminisation des noms de métiers

Autres :

.....

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui

Non

Merci

Inspecteur.

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : Inspecteur

Sexe : H

Grade :

Age : 60

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui

Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

Une simplification voire révision de l'orthographe française

Une solution pour rendre la langue plus accessible

Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas

Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

Université

Ecole

Congrès

Médias

Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui

Non

Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui

Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui

Non

-Si oui, à quel niveau ?

Le trait d'union

le pluriel des noms composés

L'accent circonflexe

Féminisation des noms de métiers

Autres :

.....

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui

Non

Merci

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : Enseignante

Sexe : Femme

Grade : Primaire

Age : 26 ans

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe ?

- Une simplification voire révision de l'orthographe française
- Une solution pour rendre la langue plus accessible
- Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas
- Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

- Université Ecole Congrès
- Médias Autodidactes

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui Non Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui Non

-Si oui, à quel niveau ?

- Le trait d'union le pluriel des noms composés
- L'accent circonflexe Féminisation des noms de métiers

Autres :

.....

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui Non

Merci

FAL

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : *Enseignante*

Sexe : *F*

Grade : *MCA*

Age : *69 ans*

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui

Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe?

Une simplification voire révision de l'orthographe française

Une solution pour rendre la langue plus accessible

Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas

Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

Université

Ecole

Congrès

Médias

Autodidacte

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui

Non

Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui

Non

simplifiée

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui

Non

-Si oui, à quel niveau ?

Le trait d'union

le pluriel des noms composés

L'accent circonflexe

Féminisation des noms de métiers

Autres :

Plus d'exceptions que de règles

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui

Non

Merci

FAC

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : Enseignant

Sexe : M

Grade : Maître de conférences

Age : 46

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe?

- Une simplification voire révision de l'orthographe française
 Une solution pour rendre la langue plus accessible
 Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas
 Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

- Université Ecole Congrès
 Médias Autodidacte

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui Non Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française a besoin d'être rectifiée ?

Oui Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui Non

-Si oui, à quel niveau ?

- Le trait d'union le pluriel des noms composés
 L'accent circonflexe Féminisation des noms de métiers

Autres :

.....

7-Applyez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui Non

Merci

Futur enseignant

Questionnaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un travail de recherche portant sur la réforme de l'orthographe française. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Profession : étudiante

Sexe : F

Grade : master 2

Age : 24.

1-Avez-vous déjà entendu parler de la réforme orthographique ?

Oui

Non

2-Comment définissez-vous la réforme de l'orthographe?

Une simplification voire révision de l'orthographe française

Une solution pour rendre la langue plus accessible

Un appauvrissement intellectuel et un véritable nivellement par le bas

Une mesure dénuée de sens

3-Comment avez-vous pris connaissance des rectifications orthographiques ?

Université

Ecole

Congrès

Médias

Autodidacte

4-Connaissez-vous les nouvelles règles ?

Oui

Non

Indifférent

5-Pensez-vous que la langue française à besoin d'être rectifiée ?

Oui

Non

6-Rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'orthographe de la langue française ?

Oui

Non

-Si oui, à quel niveau ?

Le trait d'union

le pluriel des noms composés

L'accent circonflexe

Féminisation des noms de métiers

Autres :

7-Appliquez-vous la nouvelle orthographe ?

Oui

Non

Merci

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
RÉSUMÉ	II
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1

CHAPITRE 1 - CADRE THÉORIQUE

I. HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	5
II. L'ORTHOGRAPHE.....	6
III. POLITIQUE LINGUISTIQUE.....	7
IV. AMENAGEMENT LINGUISTIQUE.....	8
V. AMENAGEMENT LINGUISTIQUE VS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE.....	9
Les réformes à travers l'histoire.....	10
VI. LES AMENAGEMENTS ORTHOGRAPHIQUES DE 1990.....	11
VI.1. SITUATION ACTUELLE.....	11
a) Les derniers textes officiels.....	11
b) Les dictionnaires.....	11
c) Les correcteurs orthographiques.....	12
VI.2. LES PRINCIPALES RECTIFICATIONS ET MODIFICATIONS.....	12
1) L'accent circonflexe.....	12
2) Le tréma.....	12
3) L'accent grave ou aigu sur le (e).....	13
4) Simplification des consonnes doubles.....	13
5) Mots étrangers.....	14
6) Trait d'union.....	15
7) Modifications plus ciblées.....	16
VI.3. Pour les lexicographes et créateurs de mots.....	17
VII. POURQUOI PROMOUVOIR LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE AUJOURD'HUI.....	17
VII.1. Une expérience d'enseignant.....	17
VII.2. Les origines de la nouvelle orthographe.....	18

CHAPITRE 2 - CADRE MÉTHODOLOGIQUE

I.L'ECHANTILLONNAGE.....	21
I.1. L'échantillon représentatif.....	22
I.2. L'échantillon aléatoire.....	22
I.3. L'échantillon stratifié.....	22
I.4. L'échantillon non aléatoire.....	23
II. DESCRIPTION DE NOTRE ECHANTILLON.....	23
Les noms des établissements choisis.....	24
III. DESCRIPTION DE L'OUTIL D'ENQUETE.....	24
IV. ATTITUDES.....	25
IV.1. Attitudes linguistiques.....	26
V. REPRESENTATION.....	26
VI. TROIS CONCEPTIONS DE L'ORTHOGRAPHE.....	28
VI.1. Orthographe : héritage patrimonial.....	28
VI.2. Complexité : fierté ?.....	28
VI.3. La beauté de l'orthographe.....	30
VII. ATTITUDES FACE A LA REFORME.....	30
VII.1. Arguments « pour ».....	30
VII.2. Arguments « contre ».....	31
VII.3. L'argument du patrimoine.....	31
VII.4. L'argument de la complexité peut à la fois être favorable et défavorable à une réforme.....	31
VII.5. L'argument de la beauté.....	32
VII.6. L'argument de la distinction des homonymes.....	33
VII.7. L'argument de la diffusion d'une réforme.....	33
VII.8. « L'argument égoïste ».....	33
VII.9. Jugements axiologiques et valeur-refuge.....	34
VIII. LE DEBAT « IDEOLOGICO-SOCIO-POLITIQUE » AUTOUR DE L'ORTHOGRAPHE.....	36
VIII.1. Le débat entre les conservateurs et les réformateurs.....	36
IX. LES LIMITES DE L'ETUDE.....	37

CHAPITRE 3 - ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

I. PERCEPTION DE LA CONNAISSANCE.....	39
II. REPRESENTATIONS FACE A LA REFORME ORTHOGRAPHIQUE.....	40
III. MOYENS DE LA MISE EN CONNAISSANCE DES NOUVELLES RECTIFICATIONS.....	42
IV. PERCEPTION DE LA CONNAISSANCE EFFECTIVE DES NOUVELLES REGLES.....	43
V. ATTITUDES FACE A L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.....	44
VI. ORTHOGRAPHE FRANÇAISE ENTRE AISANCE ET DIFFICULTE.....	45
VII. APPLICATION DE L'ORTHOGRAPHE REFORMEE.....	47
VIII. CONCLUSION.....	48
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	51
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE	51
ANNEXES.....	61
TABLE DES MATIÈRES.....	71
Liste des figures.....	74

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure n°01 : la connaissance de la nouvelle orthographe.....	38
Figure n°02 : préconceptions de la réforme orthographique.....	39
Figure n°03 : la façon de la mise en connaissance.....	40
Figure n°04 : la connaissance réelle des graphies rectifiées.....	41
Figure n°05 : préjugés face à la l'orthographe française.....	43
Figure n°06.01 : l'orthographe française entre aisance et difficulté.....	44
Figure n°06.02 : les différentes difficultés rencontrées.....	44
Figure n°07 : la mise en pratique de la nouvelle orthographe.....	46

RÉSUMÉ

L'orthographe de la langue française a subi plusieurs réformes depuis la première promulgation d'une orthographe officielle, mais elle reste toujours complexe dû à l'absence d'une régularité dans la correspondance entre ses phénomènes et ses graphèmes, aux diverses exceptions à ses maintes règles grammaticales et à la panoplie de ses incohérences. Au cours de ce travail, nous avons dressé un état de présence d'une nouvelle orthographe qui a été proposée il y a vingt-sept ans dans les « les rectifications de l'orthographe française en 1990 », ayant pour origine un rapport du conseil supérieur français, approuvé par l'Académie française et publié dans les documents administratifs du journal officiel de la république française. L'objectif majeur est de dresser un bilan de la situation de ces rectifications en Algérie, un terrain francophone où le français ne figure pas comme langue première. Cette étude revint sur quelques jalons historiques, révélant les raisons de vouloir apporter des changements sur l'orthographe de la langue française tout en abordant son aménagement. Nous avons mis l'accent sur les attitudes et les représentations des Algériens vis-à-vis des rectifications de l'orthographe entre ceux conservateurs et réformateurs, s'ils sont au courant par rapport aux changements et s'ils intègrent ces révisions dans leurs usages orthographiques.

Mots clés :

Réforme de l'orthographe, aménagement, planification et politique, représentations et attitudes langagières, rectifications, pratiques langagières.

ABSTRACT

The spelling of the French language has experienced several reforms since the first promulgation of an official spelling, but it is still complex due to the absence of a regularity in the correspondence between its singularities and its graphemes, with the various exceptions to its many grammatical rules and the panoply of its inconsistencies. In the course of this work, we drew up a state of presence of a new orthography that was proposed twenty-seven years ago in the "rectifications of the French spelling in 1990", originating from a report of the superior French council, approved by the French Academy and published in the administrative documents of the official journal of the French Republic. The main objective is to take typical situations of these rectifications in Algeria, a French-speaking field where French is not the first language. This study revisited some historical marks, revealing the reasons for wanting to make changes to the spelling of the French language while addressing its development. We have focused on the attitudes and representations of Algerians towards correcting the spelling between conservative and reformist, if they are aware of the changes and if they incorporate these revisions into their orthographic uses.

Keywords :

Spelling reform, preparation, planning and policy, language representations and attitudes, rectifications, language practices.

ملخص

خضعت تهجئة اللغة الفرنسية لعدة إصلاحات منذ الإعلان الأول عن التهجئة الرسمية، لكنه لا يزال معقدًا بسبب عدم وجود انتظام في انسجام بين ظواهره ورسوماته، مع استثناءاته المختلفة العديد من القواعد النحوية ومجموعة من التناقضات. في سياق هذا العمل، قمنا باستظهار حالة من التهجئة الجديدة التي تم اقتراحها قبل سبعة وعشرين عاما في "تصحيح التهجئة الفرنسية في عام 1990"، والتي نشأت من تقرير المجلس الفرنسي الاعلى، ووافقت عليها الأكاديمية الفرنسية ونشرت في الوثائق الإدارية للجرية الرسمية للجمهورية الفرنسية. الهدف الرئيسي هو أخذ المواقف النموذجية لهذه التصحيحات في الجزائر، والتي فيها الفرنسية ليست اللغة الأولى. قامت هذه الدراسة بمراجعة بعض المعالم والتغيرات التاريخية التي اثرت على تغير التهجئة، وكشفت عن أسباب الرغبة في إجراء تغييرات في تهجئة اللغة الفرنسية أثناء تناول تطورها. لقد ركزنا على مواقف الجزائريين وتمثيلهم تجاه تصحيح التهجئة بين المحافظين والإصلاحيين، إذا كانوا مدركين للتغييرات وإذا ما أدرجت هذه التنقيحات في التهجئة.

كلمات البحث:

الإصلاح الإملائي، الإعداد، التخطيط والسياسة، تمثيلات اللغة والاتجاهات، التصحيحات، الممارسات اللغوية.